

aafi-afics

Association
des Anciens Fonctionnaires
Internationaux

Association
of Former International
Civil Servants

Printemps 2016
Spring 2016
Vol 75, No. 2



Photo: courtesy of sattva at FreeDigitalPhotos.net

AAFI-AFICS BULLETIN
VOL. 75, NO. 2
Printemps – Spring 2016

Table des matières

| | Page |
|--|------|
| Editorial..... | 2 |
| La Conférence des Nations Unies de 2015 sur le changement climatique (COP 21)..... | 3 |
| Nouvelle procédure de sélection du Secrétaire général..... | 6 |
| UNSMIS : Problème de codage de certains remboursements | 9 |
| Campagne de vaccination au Palais des Nations..... | 9 |
| Pourquoi vacciner? | 10 |
| Mot de passe oublié ?..... | 13 |
| Droit de vote exercé depuis l'étranger | 13 |
| Un autre regard sur le bénévolat | 19 |
| Réseau de solidarité entre aînés isolés et désécurisés | 21 |
| Shakespeare et nous | 23 |
| L'eldorado fiscal : Le Portugal | 30 |
| Humour..... | 32 |
| Ils nous ont quittés..... | 63 |
| Nouveaux membres..... | 64 |

Table of Contents

| | Page |
|--|------|
| Editorial..... | 33 |
| The 2015 UN Climate Change Conference (COP 21) | 34 |
| New Approach in Selecting the UN Secretary-General..... | 37 |
| Code Problems with UNSMIS Reimbursements | 39 |
| Vaccination Campaign at the Palais des Nations..... | 39 |
| Why vaccinate? | 40 |
| Forgot Your Password? | 42 |
| The Right to Vote from Abroad | 43 |
| Another Look at Volunteering | 48 |
| Senior Citizens – A Network of Solidarity | 50 |
| Shakespeare and Us | 52 |
| Portugal: A Fiscal Paradise | 58 |
| Book Note: NANSEN Explorer and Humanitarian..... | 61 |
| Humour..... | 62 |
| They Have Passed Away | 63 |
| New Members | 64 |

AAFI-AFICS

Bureau E-2078, Palais des Nations, CH-1211 Genève 10

Tél: Secrétariat +41 (22) 917 33 30, Président +41 (22) 917 26 26

Banque UBS SA Genève (Compte: 240-128594.LUT; IBAN: CH66 0024 0240 1285 94LUT;
SWIFT/BIC: UBSWCHZH80A)

Compte de chèques postaux Genève: 12-7881-5

E-mail: aafi-afics@unog.ch

Site internet (français): <http://afics.unog.ch/aafi.htm>, Web (English): <http://afics.unog.ch/afics.htm>

Editorial

Par Odette FOUDRAL

Confrontée depuis plus d'une heure aux subtilités d'une modification des dirigeants d'une association sur le site français qui remplace les démarches administratives pour les simplifier !!!, je comprends mieux les réticences de certains de nos adhérents en ce qui concerne les sites INTERNET.

Et pourtant il va falloir faire avec car les déclarations d'impôts, les demandes d'informations à la banque, les programmes... tout est maintenant dans le monde du numérique. Et plus encore toutes les informations qui concernent notre Caisse des Pensions ne circulent que par INTERNET.

Ne parlons pas de la prétendue simplification d'utilisations des dernières versions de WORD ou d'EXCEL... mais où est donc passé mon papyrus ?

Mais blague à part, le monde numérique est aussi là pour sauver la planète.

La conférence COP21 a défini des objectifs qui devaient être obligatoires pour les pays signataires et deux mois après une ministre de l'écologie veut prolonger la vie des centrales nucléaires de dix ans, alors que reste-il ; seulement notre petite goutte d'eau pour compenser la bêtise de nos dirigeants. Et quand je dis bêtise je devrais dire irréalisme, égoïsme mais plus encore.

On peut vraiment dire que les messages que nous transmet notre pauvre terre n'ont pas réussi à réveiller les consciences.

Alors parlons d'autre chose, de ce qui est beau comme ce ciel de Turner que m'a offert la météo l'autre soir, j'en ai presque oublié que je conduisais, c'est tout dire.

Parlons de l'accès à la démocratie de ce beau pays qu'est le Burkina Faso.

Parlons de la belle surprise de la fin de mandat du Président Obama qui rend sa place dans le monde à Cuba.

Saluons tous les bénévoles qui, par leur dévouement, améliorent la qualité de la vie d'une société malade du profit et de la connectivité à outrance.

Mais voilà il faut bien revenir sur terre et parler de ce qui fâche ou peut fâcher.

Beaucoup d'entre vous ont pu faire appel ces dernières années aux services de notre assistante sociale Nicole Yersin. L'AAFI-AFICS a dû supprimer cette aide qui grevait par trop notre budget. Nous avons cherché et trouvé une mine d'informations, grâce à l'aide de Nicole et du Groupe de travail nommé par notre Comité. A l'heure actuelle ces informations sont disponibles uniquement sur notre site <http://afics.unog.ch/AAFI-AFICS-Guide-des-Services-sociaux.pdf> mais nous travaillons sur un projet de mise en forme papier. Tâche difficile. Il y a tellement de

domaines qui méritent notre attention, tellement de questions lorsqu'on prend de l'âge.

Nous sommes prêts à accepter votre aide pour améliorer les services rendus à nos membres. Ne craignez pas de nous contacter, une heure apportée représente parfois beaucoup, une idée nouvelle permet de recentrer les objectifs, une remarque constructive permet d'avancer un projet.

Alors restez à l'écoute de votre Association et faites-la vivre.



La Conférence des Nations Unies de 2015 sur le changement climatique (COP 21)

La Conférence s'est tenue à Paris du 30 novembre au 12 décembre 2015. Son objectif était de parvenir à un accord contraignant et universel sur le climat par tous les pays du monde.

Le dernier sommet sur le climat tenu à Copenhague, au Danemark, en 2009, n'avait abouti sur aucun accord durable. Les négociations furent interrompues à la fin du sommet et quelques changements à long terme furent mis en œuvre dans les pays participants.

Au dernier jour de la Conférence de Paris, les 195 Parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, adoptée à New York le 9 mai 1992, se sont mis d'accord sur une action commune en faveur du climat.

Le secrétaire général Ban Ki-moon a qualifié cet accord comme « un triomphe monumental pour les peuples et pour notre planète. Cela initie une ère de progrès vers la suppression de la pauvreté, renforçant la paix et assurant une vie empreinte de dignité et d'opportunités pour tous ». Même si le Secrétaire général n'a pas participé aux négociations, il a pressé les négociateurs à prendre des décisions empreintes d'une vision globale. Il a fait du changement climatique une des priorités de son mandat.

Laurent Fabius, Ministre des affaires étrangères de la France, qui a présidé la Conférence a dit que « cet accord allait servir des causes importantes, l'alimentation et la sécurité, la santé publique, la lutte contre la pauvreté et pour les droits essentiels, et de ce fait la paix ».

Le Président Barack Obama a aussi salué cet accord qui a mis sur pied le mécanisme, l'architecture « pour nous attaquer sans cesse à ce problème de manière efficace ». Il a salué le leadership américain tout en soulignant que toutes les nations participant devront collaborer.

Avant la Conférence

Le 24 mai 2015, le Pape François publiait une Encyclique intitulée “*Laudato si’ On care for our common good*” destinée, en partie, à influencer la Conférence, en appelant à une action contre le changement climatique.

L'accord signé le 12 novembre 2014 entre le Président Obama et le Secrétaire général Xi Jinping pour limiter les émissions de gaz à effet de serre a levé un obstacle majeur au succès possible de la Conférence. La Chine et les Etats Unis émettent respectivement 24% et 14% de la totalité des gaz à effet de serre. Outre l'influence les Nations Unies, les Etats Unis, la France, d'autres gouvernements et ONG ont joué un rôle essentiel durant les négociations.

L'Accord

L'enjeu, qui a dominé les deux semaines de négociation était de limiter l'élévation de la température moyenne de la planète en dessous de 2°C avec comme but à 1,5°C, mais ceci implique l'abandon des énergies fossiles dans le monde entier pour une utilisation des énergies renouvelables. L'objectif à long terme est de supprimer presque entièrement les énergies fossiles dans les 50 prochaines années.

L'Accord a « noté avec préoccupation » que les niveaux des émissions globales de gaz à effet de serre en 2025 et 2030, estimés sur la base des contributions prévues déterminées au niveau national, ne sont pas compatibles avec des scénarios au moindre coût prévoyant une hausse maximale de 2°C, mais se traduisant par un niveau prévisible de 55 gigatonnes en 2030, des efforts beaucoup plus importants de réduction des émissions seront nécessaires.

La contribution au niveau national comporte un calendrier jusqu'à 2025 à soumettre vers 2020 une nouvelle contribution, et ensuite tous les cinq ans.

Les scientifiques et les experts disent que la limitation du réchauffement à 2°C implique l'abandon des énergies fossiles dans le monde entre 2050 et la fin du siècle.

Toutes les Parties sont invitées à soumettre leur « contribution déterminée au niveau national » afin d'atteindre l'objectif de la Convention. Le niveau de la contribution nationale est du ressort du pays concerné. Il n'y aura ni mécanisme forçant un pays à fixer un objectif à une date donnée ni mesures d'application si l'objectif n'est pas atteint Il y aura seulement un système de « nommer et blâmer » comme pour le système utilisé par le Conseil des Droits de l'homme, ou un message d'encouragement de la part des instances onusiennes.

Un Comité pour faciliter et promouvoir la mise en application de l'Accord a été créé sur la base de l'expérience des experts, fonctionnant de façon transparente, non contradictoire et non punitive. Il attachera une attention particulière à prendre en compte les capacités et circonstances nationales de chaque Partie.

Les pays développés fourniront l'aide financière aux pays en voie de développement. D'autres Parties sont encouragées à aider ou à continuer à le faire de façon volontaire. L'accord définit l'objectif de Copenhague à dégager 100 milliards de dollars comme un minimum et appelle à un nouvel objectif chiffré avant 2025.

L'Accord sera ouvert à la signature et soumis à la ratification, l'acceptation ou l'approbation des Etats et des organisations d'intégration économique régionale qui sont Parties à la Convention du 22 avril 2016 au 21 avril 2017.

L'Accord entrera en vigueur trente jours plus tard après la ratification ou acceptation par au moins 55 Parties à la Convention représentant au moins 55% du total global des émissions de gaz à effet de serre.

La Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties à l'Accord de Paris dressera un premier inventaire global en 2023 et tous les cinq ans par la suite.

Evaluation

Les activistes et les représentants des gouvernements ont été sceptiques sur la façon dont l'accord sera appliqué. Ils ont constaté que celui-ci repose essentiellement sur un ensemble de promesses faites par chaque pays sans la moindre autorité responsable pour les tenir responsables, ou s'assurer qu'elles sont respectées.

L'accord essentiellement, exhorte les gouvernements à prendre action ou à émettre des recommandations. Un « Accord » accepté par consensus par 195 pays, ne pouvait l'être qu'au prix de nombreux compromis.

Cependant, selon *The Economist* (12 décembre 2015), le résultat dépasse toute attente. L'Accord marque une reconnaissance politique sans précédents par tous les pays participants des risques liés au changement climatique. L'inventaire et l'établissement des objectifs sera fait tous les cinq ans. Les pays développés ont accepté leur obligation de prêter assistance aux pays en voie de développement, bien que « d'autres » nations doivent aussi contribuer, référence faite, sans les nommer, à la Chine et à l'Inde. La mission de 2016 et des années suivantes, est maintenant de trouver les sources de financement fiables auprès des secteurs publics et privés au niveau national, régional et international.

Le succès reconnu de la Conférence de Paris est à mettre au crédit des Nations unies dirigée par son Secrétaire général, aux organisateurs français de la Conférence et au soutien de grandes puissances et des ONG. L'Accord a posé la base pour une action sur le climat à l'échelle mondiale. Le vrai test sera sa mise en application au fil des années



Illustration : Village inondé au Pakistan

Yves BEIGBEDER

Traduction : Odette FOUDRAL/ Ventura GARCIA GARNATEO



Nouvelle procédure de sélection du Secrétaire général

BERLIN | NEW YORK (IDN) – Le successeur du Secrétaire Général des Nations Unies, Ban Ki-moon, ne sera pas élu à bulletin secret par les 193 états membres des Nations Unies. Les Présidents de l'Assemblée Générale et du Conseil de Sécurité se sont mis d'accord sur une procédure qui risque de faire des vagues.

Selon la Charte des Nations Unies, le Secrétaire Général est nommé par l'Assemblée Générale selon les recommandations du Conseil de Sécurité. La procédure choisie par le Président de l'Assemblée Générale, Monsieur Mogens Lykketoft et la présidente du Conseil de Sécurité, Madame Samantha Power, ne s'appuie pas sur les pouvoirs exclusifs exercés par le Conseil.

Mais elle répond aux pressions à la fois du public et aussi des représentants des pays en voie de développements afin de rendre la sélection du successeur de Ban Ki-moon aussi transparente et globale que possible. Le mandat de Ban Ki-moon se terminera le 31 décembre 2016.

Une lettre conjointe des présidents de l'Assemblée générale et du Conseil de Sécurité a été envoyée en décembre 2015 à tous les états membres pointant l'importance de la transparence et de la globalité du processus de sélection. Elle encourage également les Etats membres à considérer la candidature de femmes aussi bien que d'hommes pour le poste de Secrétaire général. La lettre souligne l'aspect de diversité régionale qui a prévalu lors de la sélection des Secrétaires généraux précédents.

Notant que certaines candidatures sont déjà connues, la lettre invite les Etats membres qui veulent présenter un candidat à la faire par une lettre aux présidents de l'Assemblée générale et du Conseil de Sécurité. Ces derniers feront circuler de façon conjointe à tous les Etats membres, au fur et à mesure, les noms pressentis pour considération.

Ensuite, selon les termes de la lettre, les deux Présidents offriront aux candidats des opportunités de tenir des discussions informelles avec les membres de leurs entités respectives ... ceci pouvant se faire avant que le Conseil débute la sélection, fin juillet 2016, mais pourrait continuer pendant le processus de sélection.

M. Lykcketoft a dit à des journalistes, le 15 décembre 2015, que cette procédure a été initiée afin que, pour la première fois, tous les états membres soient totalement associés aux discussions concernant le futur Secrétaire général, ajoutant que ceci représente un tournant dans la façon d'agir.

Il a ajouté que, jusqu'à maintenant, la sélection du secrétaire générale était empreinte de confidentialité, impliquant majoritairement, si ce n'est exclusivement, les cinq membres permanents du Conseil de Sécurité (Chine, France, Russie, Royaume Uni et Etats-Unis).

Bien sûr, a-t-il ajouté, les membres permanents du Conseil de Sécurité garderont une position-clef dans la sélection des candidatures proposées à l'Assemblée Générale, mais par cette nouvelle procédure que nous avons initiée, si une candidature sortant du lot soutenu par une majorité des Etats membres est décelée, cela donnera de facto aux Etats-membres un rôle accru dans la sélection du Secrétaire général.

Lykcketoft a expliqué que l'audition des candidats permettrait aux représentants des Etats membres de leur poser des questions sur leur point de vue vis-à-vis des priorités des Nations Unies, comme par exemple sur le Programme de Développement Durable, la paix et la sécurité et sur d'autres sujets.

Mais il a tenu à ajouter que « cela donnera aux candidats la possibilité de s'exprimer sur l'amélioration possible du système des Nations Unies afin de gérer de façon plus globale, au niveau mondial, les défis exprimés par les Objectifs de Développement Durable ».

Il exprimait l'espoir que ces consultations allaient mettre en lumière les priorités politiques et organisationnelles des candidats.

Lykcketoft a précisé son idée concernant la forme de ces consultations avec les candidats « Nous prévoyons des réunions publiques avec les représentants des Etats Membres, où les journalistes pourront suivre les présentations et les questions-réponses (de et vers) les candidats... »

Le prochain Secrétaire Général prendra son office le 1er janvier 2017 pour un mandat de 5 ans, qui pourra être prolongé par les Etats Membres pour un nouveau terme de 4 ans.

Selon les observateurs, deux facteurs seront importants pour l'élection du successeur de Ban Ki-moon. Premièrement, aucun des 7 précédents Secrétaire Généraux n'était une femme. Deuxièmement, aucun ne venait d'Europe de l'Est.

Le mouvement pour choisir une femme comme le prochain chef de L'ONU a pris de l'ampleur au fil des ans. Le diplomate du Bangladesh, Anwarul K. Chowdhury, est un fervent partisan d'une femme au poste de Secrétaire Général. En mars 2000, en sa qualité de Président du Conseil de Sécurité, son initiative a conduit à l'adoption de la résolution historique 1325 sur le rôle des femmes au niveau de la paix et de la sécurité.

Le journal anglais, *The Guardian*, a repris les propos d'un professeur de Yale, Jean Krasno, par ailleurs expert sur les Nations Unies : "Nous ne pouvons pas utiliser comme excuse qu'il n'y ait pas suffisamment de femmes qualifiées parmi lesquelles en choisir une."

La campagne pour la nomination d'une femme comme Secrétaire Général a fourni une liste de femmes d'exception de toutes les régions, incluant celles d'Europe de l'Est, parmi lesquelles Irina Bokova, Directrice générale de l'UNESCO, et Kristalina Ivanova Georgieva, économiste et Commissaire de l'Union européenne figurent au premier plan.

Parmi les autres noms de la liste : Christine Lagarde à la tête de la Banque Mondiale ; Michelle Bachelet, la Présidente du Chili et ex-chef de UN Women ; Helen Clark, la chef de l'UNDP et ex-premier- Ministre de Nouvelle Zélande ;

Dilma Rousseff, Présidente du Brésil, Federica Mogherini, actuelle Haut Représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de Sécurité ; et la Chancelière allemande Angela Merkel.

Ramesh Jaura | IDN-InDepthNews Analysis

IDN-InDepthNews – 2 janvier 2016

Traduction Odette FOUDRAL



UNSMIS : Problème de codage de certains remboursements

Par Pierre VANGELEYN

Certains assurés de l'UNSMIS, retraités ou actifs, recevant des remboursements de l'UNSMIS, l'assurance des Nations Unies, ont été informés d'une taxe sur les montants remboursée ou ont pu constater le débit de cette taxe sur leurs relevés bancaires. Les banques ont pratiqué un ajustement des codages des remboursements qui a dû être fait afin de suivre l'évolution continue des normes de paiements internationaux, la norme SEPA. Si les remboursements émis par l'UNSMIS n'ont pas été faits selon cette norme, la banque applique une taxe sur les transferts des fonds venant de l'étranger. Ces taxes peuvent s'appliquer à toutes les personnes qui ont un compte en dehors de la Suisse.

Si c'est le cas, lors d'une prochaine demande de remboursements auprès de l'UNSMIS, les sociétaires sont invités à demander le remboursement de ces frais bancaires auprès de l'UNSMIS en envoyant les justificatifs nécessaires. Ces frais seront remboursés intégralement.

Rappel : UNSMIS assure les fonctionnaires et retraités de l'ONUG, du HCR et de l'OMM



Campagne de vaccination au Palais des Nations

Par Pierre VANGELEYN

Cette année, comme les nombreuses années précédentes, l'assurance UNSMIS qui couvre les sociétaires actifs et retraités des agences (CCI, HCR, l'UNICEF, l'OMM à Genève, le programme VNU, la CCNUCC, la Convention à Bonn et UNSSC à Turin, ONUG...) a organisé sa campagne de vaccination contre la grippe saisonnière.

Un peu plus de 700 personnes sont venues se faire vacciner et ont été accueillies par des bénévoles de l'AAFI/AFICS pendant cette semaine de vaccination. Le café, le thé ou des jus de fruits ont été offerts aux retraités qui acceptaient de passer un instant le plus agréable possible avec d'anciens collègues. Ce n'est pas uniquement une vaccination, mais l'opportunité d'offrir un moment de chaleur humaine à certains de nos collègues qui se retrouvent bien seuls dans leur vie quotidienne. Cela a été aussi l'occasion de revoir certaines personnes que nous avons pu avoir un peu oubliées. C'est aussi l'occasion éventuelle de retrouvailles et de grandes discussions de chaises à chaises et de tables à tables.

Cette campagne s'est déroulée du 12 au 16 octobre 2015, non plus dans le hall 13/15 de l'ancien bâtiment, mais dans les bureaux E 2070-E 2072, au bâtiment E, ce qui a obligé à jongler pour installer le plus confortablement possible chaises, petites tables, machines à café, bouilloire, tasses, verres, soucoupes, boissons, gâteaux dans ce couloir inconnu de nombreuses personnes. Pour plus de facilité et de confort, certains changements interviendront pour la campagne de 2016.

Les bénévoles que nous sommes avons trouvé que les heures ont passé bien rapidement, trop rapidement pour certains sans doute.

Au nom de l'AAFI/AFICS, je remercie chaleureusement les bénévoles qui ont accueilli les sociétaires retraités, le personnel de l'assurance maladie pour la prise et la gestion souriantes des rendez-vous ainsi que les deux infirmières.



Pourquoi vacciner?

Par David COHEN

Historique :

Les premiers essais de vaccination concernent la variole (en Chine notamment dès le XI^e siècle) et consistent en dépôt de pus ou de squames sur la muqueuse nasale, administration sous-cutanée d'un exsudat de plaie prélevé chez un patient atteint d'une forme bénigne (en Perse) etc., le but étant d'inoculer une forme de variole bénigne et de provoquer ainsi une protection à vie.

La découverte la plus importante est due au médecin anglais Edward Jenner au XVIII^e siècle. Se basant sur l'observation que les fermières en contact fréquent avec le virus de la variole bovine (vaccine), ne contractent jamais la variole, il prélève du pus qu'il introduit par scarification dans l'organisme humain et prouve ainsi en 1796, que la vaccine protège contre la variole

En 1877, Louis Pasteur étudie le choléra des poules et démontre qu'il est dû à un microbe. Il isole le staphylocoque puis le streptocoque et prouve que toutes les maladies infectieuses sont dues à un agent identifiable. Il inocule à des poules saines des cultures de bactérie du choléra. Il leur inocule plus tard des germes frais et constate qu'elles présentent une forme atténuée de la maladie mais ne meurent pas. Pasteur nomme le produit inoculé *vaccin* en hommage à Jenner. En 1881, il isole le virus de la rage et en 1885 crée le vaccin de la rage chez l'homme.

Ses successeurs mettront au point tous les vaccins que nous connaissons.

Utilité de la vaccination :

Elle n'est plus à démontrer qu'il nous suffise de citer l'*éradication* de la variole annoncée par l'OMS en 1980 grâce aux campagnes de vaccination massives ; la poliomyélite devrait bientôt être une réalité, ainsi que la rougeole, le tétanos néonatal, etc. Ne pas oublier qu'un sujet vacciné se protège lui-même, mais également la communauté, car il ne transmettra pas la maladie contre laquelle il est vacciné.

Indications, contre-indications, effets indésirables :

D'une manière générale, les vaccinations classiques sont indiquées systématiquement dans la très grande majorité des cas, à l'exception de rares cas de contre-indications : allergies à certains excipients (jaune d'œuf...), contre-indication de vaccins vivants atténués chez la femme enceinte, chez les sujets traités par immunosuppresseurs, certaines maladies rares...

On vaccine depuis longtemps les enfants et les nourrissons, avec des vaccins de plus en plus nombreux, et les programmes de vaccination ont conduit dans de nombreux pays à une réduction drastique de la mortalité des enfants.

Le champ d'application a été élargi aux adultes, et notamment aux seniors : la vaccination contre la grippe est appliquée depuis un certain temps aux personnes âgées ou vulnérables (maladies chroniques, diabète...), et de façon générale dès 50 ans : d'autres vaccinations (contre le pneumocoque, et dans certains pays contre le zona), sont actuellement recommandées après 60 ans, et l'on conseille aux personnes qui n'ont jamais été vaccinées dans l'enfance de le faire, quel que soit leur âge. On peut ajouter dans certains cas, la vaccination contre les hépatites A et B, la méningite à méningocoque. Ajoutons les vaccins obligatoires ou recommandés pour les voyageurs dans certains pays (se référer à <http://www.who.int/ith>).

Effets nocifs de la campagne anti-vaccinations :

La proportion de personnes opposées aux vaccinations tend à croître mais reste marginale. Cette opposition repose essentiellement sur la crainte d'effets indésirables plus ou moins importants, comme les controverses concernant autisme, sclérose en plaques, jamais prouvés d'ailleurs.

Les opposants à la vaccination invoquent aussi parfois un principe de rejet à toute obligation vaccinale, certaines associations mettant en avant quant à elles le principe de « liberté vaccinale ». Il faut lutter sans relâche contre ces dénigrements.

Un exemple flagrant est celui de la grippe. On se souvient de la grippe dite espagnole en 1918-1919, (plus de 20 millions de morts estimés dans le monde). C'est dire la nécessité de se faire vacciner, surtout les seniors, beaucoup plus

fragiles. A côté du vaccin contre la grippe, il ne faut pas oublier comme souligné plus haut, les rappels des différents vaccins.

Au Siège de l'OMS, la vaccination gratuite contre la grippe pour les retraités restés assurés à SHI a été instaurée depuis plusieurs années grâce aux demandes réitérées de l'AOMS et se pratique en étroite collaboration avec le Service médical et l'assurance maladie. Tout le monde y gagne : les retraités, qui n'ont plus à se rendre chez leur médecin pour se faire vacciner, et SHI qui profite des prix des vaccins facturés à l'OMS. Quant au Service médical, il s'implique pleinement dans cette campagne de vaccination et s'occupe de recruter l'infirmière qui vaccine. En outre, il faut souligner que ces séances, qui se tiennent au mois d'octobre (2 journées pleines) sont l'occasion pour les retraités de se retrouver entre anciens collègues.

Tous nos remerciements au Service médical et à SHI.

L'AAFI-AFICS au Palais des Nations en collaboration avec l'assurance maladie fait de même.

Il est fâcheux que le BIT n'ait pas suivi, leur assurance maladie n'ayant apparemment pas compris l'avantage à faire pratiquer cette vaccination gratuitement à l'ensemble des retraités.



Mot de passe oublié ?

Par Elisabeth BELCHAMBER

Notre outil préféré – l'ordinateur – demande très souvent un mot de passe, sécurité oblige. Pour certaines actions c'est tout à fait normal. Mais est-ce vraiment nécessaire si on veut commander un drap housse ou un livre ? Mais voilà que non seulement il faut un mot de passe, ce mot doit être « sûr ». Il paraît qu'il y a maintenant des « crackers » de programme qui devinent les mots de passe, alors il faut être plus malin qu'eux. Tout le monde sait qu'il ne faut pas utiliser sa date de naissance, un numéro de téléphone, ou même le nom de son chat.

Les experts disent que le mieux est d'utiliser 8 caractères- en tout cas pas moins que six - alphanumériques, c'est-à-dire un mélange savant de majuscules, minuscules, numéros et signes (§, @, # etc.) ce qui génère 645 trillions de combinaisons – et une complication de plus pour les briseurs de mots de passe.

Maintenant quoi choisir ? Une petite phrase serait bien. Une phrase qu'on peut facilement retenir car il ne faut surtout pas la noter dans votre agenda. Alors, quelque chose comme « j'adore manger des frites deux fois par semaine », c'est à-dire : jamDFD2f@s. Il ne reste plus qu'à se souvenir. Vous n'avez besoin de changer de mot de passe qu'une ou deux fois par an, ce qui vous laisse le temps de penser à une autre phrase car il ne faut pas non plus la réutiliser.

Un dernier conseil. Quand ils posent une question supplémentaire, comme Quel est le nom de jeune fille de votre mère ? Surtout ne pas donner le vrai nom, soyez plus malin que les malins.



Droit de vote exercé depuis l'étranger

La question controversée de la participation et de la représentation des citoyens expatriés

Dans quelle mesure et de quelle façon les citoyens qui vivent en dehors d'un pays peuvent-ils participer aux élections générales de leur pays d'origine ou de leur pays d'accueil ? Si des citoyens d'un pays sont admis à voter depuis l'étranger quelles procédures électorales et moyens sont-ils disponibles et quelles structures et ressources sont-elles mises en place ? De quelle manière les gouvernements et leurs ambassades favorisent-ils la participation électorale des citoyens vivant à l'étranger ? Si les expatriés ne sont pas autorisés à voter quels sont les arguments utilisés pour leur refuser ce droit ? Ce sont là des questions qui touchent à l'exercice des droits de l'homme, l'égalité des chances et de traitement,

l'intégration politique et sociale et le problème de la participation démocratique et de la représentation. De toute évidence, ces questions intéressent le personnel actif et retraité des organisations internationales.

Les sources d'information utilisées pour cet article comprennent une étude mondiale réalisée par *l'International Institute for Democracy and Electoral Assistance* (IDEA) installé à Stockholm et l'*Instituto Federal Electoral of Mexico*

(IFE) (voir « Voting from abroad » The International IDEA Handbook, Stockholm and Mexico City, 2007). Les statistiques nationales mentionnées ont été relevées dans la base de données unifiée de 2013 de l'IDEA (voir http://idea.int/elections/vfa_search.cfm). L'information détaillée concernant les pays membres de l'UE et quelques autres pays provient de mes propres recherches.

L'IDEA définit le 'vote externe' comme le droit accordé aux citoyens qui vivent temporairement ou de façon permanente hors de leur pays d'origine d'exercer leur droit de vote en dehors de leur territoire national. Cette définition du vote externe ne couvre pas le droit de vote des étrangers dans leur pays d'accueil, comme c'est le cas en Nouvelle Zélande, en Suède et dans l'Union européenne où les citoyens des pays membres de l'UE peuvent voter à l'échelon municipal. Le vote externe ne se rapporte pas non plus à la faculté - largement donnée pendant de nombreuses années en Italie et encore aujourd'hui en Slovaquie et en Albanie - aux citoyens de ces pays résidant à l'étranger qui reviennent pour voter dans leur pays d'origine. Il s'agit là de 'vote interne'. Le 'vote externe' signifie que l'électeur s'exprime officiellement depuis l'étranger.

Bien que le 'vote externe' fût déjà pratiqué à l'époque de l'Empereur Auguste dans l'ancienne Rome, il est loin, aujourd'hui, de ne subir aucunes restrictions ni conditions. On a cependant constaté des progrès au cours de ces deux dernières décennies. Plus de pays qu'autrefois tiennent des élections démocratiques. Simultanément les occasions de procéder à des consultations électorales en dehors des pays d'origine se sont multipliées presque partout dans le monde. Selon une récente estimation de la Banque Mondiale le nombre de citoyens expatriés s'élève à 200 millions au niveau mondial. A mesure des avancées de la mondialisation dans le domaine économique, social et culturel, le marché du travail a pris une portée internationale, la mobilité transfrontalière et les migrations pour l'emploi se sont développées rapidement. En outre le nombre de réfugiés et de personnes déplacées a explosé.

Où le vote externe est-il autorisé ?

En 2013 la base de données de l'IDEA contient une liste de 142 pays et territoires (soit 66,4% d'un total de 214 pays) qui autorisent leurs citoyens ou certains groupes de citoyens à voter depuis un pays étranger contre 61 pays (soit 28,5%) qui ne l'autorisent pas. Six pays n'ont pas de système d'élections directes et cinq

pays sont dans une période de transition en vue d'octroyer le droit de vote à leurs expatriés.

Le droit de vote externe est appliqué selon différents types de consultations électorales. Selon les dispositions légales en vigueur en 2013, les citoyens de 81 pays pouvaient voter à l'élection présidentielle ; dans 121 pays ils pouvaient participer aux élections législatives ; dans 62 pays aux référendums et dans 21 pays aux consultations sous-nationales. Neuf pays permettaient le vote externe pour chaque type de consultation : Algérie, Biélorussie, Etats Unis, Finlande, France, Islande, Irlande, Russie, Togo.

Systèmes électoraux

Le processus d'acquisition du droit de vote externe exige normalement que l'expatrié soit en âge de voter, que sa circonscription soit fixée et qu'il soit inscrit sur la liste électorale de cette dernière.

Les méthodes et les procédures électORALES sont très diverses. Quelques pays proposent différentes méthodes pour voter depuis l'étranger, alors d'autres limitent ces options à une seule, en partie pour des raisons financières ou logistiques. La méthode de vote la plus courante (pratiquée par 102 pays) est le *vote personnel* dans une mission diplomatique ou dans un bureau de vote spécial installé à l'étranger. Elle est suivie par le *vote par correspondance* (49 pays) et par le *vote par procuration* (18 pays). Six pays (Arménie, Bahreïn, Bhoutan, Etats Unis, Namibie, Suisse) autorisent le *vote électronique à distance* via Internet (assistant numérique personnel - PDA) ou par téléphone. Deux pays (Nouvelle Zélande et Pologne) acceptent le *vote par fax*.

Les règles concernant la qualification des électeurs vivant à l'étranger de participer au vote en qualité de candidat varient également selon les pays. Quelques pays observent des règles strictes concernant les candidats. Par exemple, en Allemagne les restrictions du droit de vote des citoyens vivant en dehors de leur pays, par exemple la durée du temps passé à l'étranger, ne s'appliquent pas aux candidats.

Restrictions au droit de vote externe

Un certain nombre de pays restreignent d'une façon ou d'une autre le droit au vote externe aux élections nationales ou imposent des restrictions. La Nouvelle Zélande et le Royaume Uni exigent une période minimum de résidence antérieure de 12 mois dans le pays d'origine. L'Allemagne impose un séjour minimum de 3 mois. D'autres exigent une déclaration d'intention de revenir dans le pays d'origine après le séjour à l'étranger. Un tiers des pays qui autorisent leurs expatriés à voter donne exclusivement ce droit à des catégories particulières d'électeurs, par exemple au personnel diplomatique, à des fonctionnaires de l'Etat et aux membres des forces armées en service hors du territoire national.

A contrario, il existe des pays qui ont rendu le vote externe obligatoire tout comme pour les citoyens vivant dans le pays. C'est ainsi qu'au Brésil, les citoyens qui s'abstiennent de voter encourent diverses sanctions.

Un nombre indéterminé de pays autorisent leurs expatriés à se rendre aux urnes quelle que soit la durée du temps passé loin de chez eux. Ailleurs, le droit au vote externe dépend de la durée du temps que le citoyen a passé à l'étranger. Par exemple le nombre d'années passées loin du pays d'origine avant de perdre le droit de vote externe est de 6 ans pour les Australiens, de 15 ans pour les Britanniques et de 19 ans pour les Guinéens. Pour les Allemands vivant hors du pays, la durée limite du droit de voter pour les élections fédérales est de 25 ans, à moins qu'ils ne puissent prouver qu'ils sont restés très au courant de la situation politique en Allemagne et qu'elle les concerne directement. Ils doivent apporter la preuve de leurs liens avec leur pays devant une autorité municipale. Une connaissance simplement passive, par exemple par la consultation des médias allemands, ne suffit pas. Cette règle fut introduite par le législateur en mai 2013 à la suite d'un arrêt du Tribunal Constitutionnel Fédéral. Des expatriés, à titre individuel, ainsi que l'Association des fonctionnaires allemands des organisations internationales (VDBIO) se sont élevés contre ces nouvelles restrictions juridiques qu'ils considèrent comme discriminatoires, arbitraires et anachroniques.

Les restrictions du droit de vote des résidents de longue durée à l'étranger, telles qu'elles existent au Royaume Uni et en Allemagne impliquent que des citoyens des pays membres de l'Union Européenne peuvent se voir refuser le droit de vote partout pour les élections nationales. C'est ainsi, par exemple qu'un citoyen allemand vivant en France, qui se trouve privé de voter à l'élection du Parlement fédéral allemand (le 'Bundestag'), et qui, par ailleurs, n'a pas le droit de voter aux élections présidentielle et législatives en France, ne peut voter nulle part au niveau national, ni dans son pays de résidence, ni dans son pays d'origine.

A mon avis l'Europe, qui est la région du monde la mieux intégrée politiquement, devrait de façon urgente légiférer sur le droit de vote externe dans les pays membres, au plus haut niveau des instances de l'UE. Cela équivaldrait à une harmonisation acceptée des droits civiques au sein des membres de l'UE dans le cadre du Traité de Maastricht. Il serait approprié de donner le choix de pouvoir voter soit dans leur pays d'origine, soit dans celui de leur résidence, aux expatriés de longue durée citoyens de l'UE. Ces options existent déjà pour de nombreux citoyens de l'UE en vue de l'élection du Parlement européen mais pas pour tous, même si la Directive 93/109/EC reconnaît le droit de vote quel que soit le pays de résidence. Actuellement, Chypre, la République Tchèque, l'Irlande, Malte et la Slovaquie n'autorisent pas leurs citoyens vivant à l'étranger à voter aux élections européennes. La Belgique, le Danemark, la Grèce et l'Italie leur refusent ce droit s'ils résident dans un pays hors l'Union Européenne.

Circonscriptions électORALES à l'étranger

En 2007 on comptait 11 pays - 4 en Afrique, 3 dans les Amériques et 4 en Europe - qui, non seulement autorisaient leur citoyen vivant à l'étranger à participer aux élections dans leur pays d'origine, leur permettaient d'élire leurs propres représentants au Parlement national en créant des circonscriptions électORALES à l'étranger.

C'est ainsi que l'Algérie réserve huit sièges au Parlement national aux électeurs de circonscriptions électORALES établies à l'étranger. La Constitution de 1990 du Mozambique prévoit pour les expatriés mozambicains deux sièges auxquels correspondent deux circonscriptions électORALES en dehors des frontières : l'une pour l'Afrique, la seconde pour le reste du monde. Au Portugal, les expatriés sont représentés à l'Assemblée de la République (système monocaméral) par deux députés reliés chacun à deux circonscriptions électORALES créées hors du pays : l'une en Europe, l'autre pour le reste du monde. Deux députés par circonscription sont autorisés si celle-ci compte au moins 55.000 électeurs.

La réforme constitutionnelle approuvée en Italie en 2006 stipule que les citoyens expatriés sont représentés dans les deux chambres du Parlement avec 12 sièges à la Chambre des Députés et 6 au Sénat. Pour les deux chambres quatre circonscriptions électORALES ont été créées : Une pour l'Europe, une seconde pour l'Amérique du Sud, une troisième pour l'Amérique du Nord et l'Amérique Centrale et une quatrième pour couvrir l'Afrique, l'Asie, l'Océanie et l'Antarctique.

La France a une longue tradition de vote externe et de représentation de ses expatriés. Dès 1926, les Administrateurs français en poste en Rhénanie occupée pouvaient voter par correspondance. Depuis 1948 les citoyens français expatriés ont été représentés au Sénat. Depuis 1983 il leur est attribué 12 sièges. Les sénateurs ne sont pas directement choisis par les expatriés mais par un collège de 90 membres élus appelés 'Conseillers consulaires' et formant l' 'Assemblée des Français de l'Etranger' (AFE). Les Conseillers, eux, sont élus tous les six ans par les quelques 2 millions de Français expatriés dans 15 circonscriptions électORALES réparties dans le monde entier.

L'AFE sert d'interlocuteur et de consultant à la communauté française de l'étranger, lui permettant un accès aux affaires nationales. Elle conseille le gouvernement sur divers aspects de la vie des expatriés, tels que l'emploi, l'enseignement général et professionnel, la sécurité sociale, la fiscalité et les affaires culturelles. Elle se réunit en séance plénière deux fois par an. En outre, pour la première fois en 2012, grâce à un amendement du code électoral, 11 sièges sur 577 ont été réservés à l'Assemblée Nationale aux Français de l'étranger. Ils constituent le deuxième pilier de leur représentation. Six circonscriptions électORALES sur 11 existent en Europe et les cinq autres les autres continents. Le journal Internet maintes fois loué - <http://www.lepetitjournal.com> - est utilisé pour diffuser des nouvelles et promouvoir la communication entre les

expatriés français et avec le gouvernement. Il est également utilisé pour l'organisation des campagnes électorales.

L'existence de circonscriptions électoralles à l'étranger, la possibilité de voter dans les ambassades et les consulats et le système d'une représentation à deux niveaux des expatriés, tel qu'il est disponible en France et en Italie, s'est révélé avoir une influence positive sur leur participation électorale. C'est ainsi que la participation des citoyens français de l'étranger à la présidentielle de 2012 a été 10 fois plus importante - 5 fois pour les élections parlementaires - que celle des Allemands expatriés aux deux dernières élections au Parlement fédéral.

La controverse sur le droit de vote externe

Deux arguments majeurs militent en faveur du droit de vote externe des citoyens expatriés. L'un est lié à la mise en œuvre du suffrage universel en tant que l'un des droits de l'homme. Des déclarations internationales, telles que celle que la Déclaration universelle des Droits de l'Homme et le Pacte International relatif aux Droits Civils et Politiques, respectivement adoptés toutes deux par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1948 et en 1966, de même que la Déclaration américaine des Droits de l'Homme de 1948, reconnaissent le suffrage universel, égal, libre et secret comme étant une part inaliénable des droits de l'homme, bien qu'elle ne mentionnent pas explicitement le vote externe, alors que la Convention Internationale de 1990 sur la Protection des Droits des Travailleurs Migrants et des membres de leur famille le fait. Le second argument en faveur du droit et de la possibilité de voter donnés aux expatriés souligne la participation politique et électorale accrue qui en résulte.

Accroître cette participation apparaît hautement important pour la légitimité démocratique compte tenu de la basse participation électorale moyenne des expatriés par comparaison avec celle des citoyens vivant dans leur pays.

Le principal argument utilisé contre le vote externe insiste sur le fait que les expatriés ne sont pas ou maux informés de la situation politique dans leur pays d'origine - ce qui paraît bizarre à l'ère du satellite et d'Internet – et/ou qu'ils ne sont pas directement concernés par les résultats des élections.

D'autres objections au droit de vote externe mentionnent le manque de transparence du processus électoral, la sécurité du matériel électoral, la difficulté de résoudre les divergences électoralles existantes à l'étranger et enfin la charge financière que représente le vote externe. Il apparaît, cependant, que dans aucun des pays ayant déjà effectivement organisé et supervisé le vote extérieur et la représentation adéquate, de telles objections ne se soient vérifiées.

En réalité, la décision d'accorder ou de refuser le droit de vote aux citoyens vivant à l'étranger ne se fonde pas toujours sur le respect des droits de l'homme fondamentaux ou sur des considérations pratiques, financières ou logistiques, mais plus simplement sur des considérations politiques. Parfois, l'octroi de cette facilité dépend de la façon dont le gouvernement ou les partis politiques au

pouvoir pensent que le vote des citoyens vivant à l'étranger fera augmenter ou baisser leurs chances de succès aux élections.

Le vote depuis l'étranger est rarement prioritaire sur l'ordre du jour national. Il est clairement nécessaire de réunir une connaissance plus approfondie sur le vote externe et sur les options ouvertes à son institutionnalisation. Le législateur, les membres du gouvernement, les administrateurs et les parties prenantes ont souvent des idées fausses ou une perception préjudiciable des citoyens vivant à l'étranger. Selon l'Institut IDEA, les élites politiques ne sont généralement pas au courant des considérations normatives qui président à l'extension ou à la restriction du droit de vote des expatriés. A ce jour il n'existe pas de normes ni de directives communes sur le vote externe.

Werner SENGENBERGER

Ancien fonctionnaire du BIT

Traduction par Samy KOSOVSKI et Jean-Jacques CHEVRON

Source : *Bulletin des Anciens du BIT* (mai 2015).

Article mis à jour par l'auteur et reproduit avec l'aimable autorisation de la Rédaction et de l'auteur



Un autre regard sur le bénévolat

Par Odette FOUDRAL

Si on cherche la définition du mot bénévolat :

Engagement volontaire envers une autre personne ou un organisme pour mener à bien une action, à titre gratuit, en dehors de son temps professionnel et familial.

Par contre le proche aidant se réfère plutôt à la personne qui accompagne un malade voire un mourant. C'est souvent un membre de la famille. Ce n'est pas toujours un choix mais un concours de circonstances, une référence aux us et coutumes qui faisaient qu'on gardait les parents dans les familles quoi qu'il en coûte.

Aujourd'hui les autorités sont de plus en plus conscientes du rôle des bénévoles, En effet avec l'allongement de l'espérance de vie il sera impossible de créer et de financer les structures pour accueillir toutes les personnes âgées.

Depuis plusieurs années, Genève a orienté sa politique vers l'option du maintien à domicile.

L'initiative « Genève : ville amie des aînés » est une des composantes de cette approche.¹

Au niveau de l'AAFI-AFICS, nous avons naïvement recommandé à nos futurs retraités de s'investir dans le bénévolat. Mais ce n'est pas si simple.

Est-on tous aptes à faire du bénévolat ? Le fera-t-on pour de bonnes raisons ?

Trouvera-t-on sa place par exemple, par rapport au personnel des EMS ?

Toutes ces questions ont fait l'objet d'une séance de la Plate-forme des aînés de Genève.



Nous avons eu le plaisir d'entendre ce jour-là Rosette Poletti et son indéfectible bonne humeur et espérance dans l'avenir (<http://www.rosette-poletti.ch/>). N'hésitez pas à vous plonger dans ses livres car elle peut vous apporter des réponses et des aides concernant toutes vos questions existentielles.

Elle a mis l'accent sur certains points noirs de notre société et particulièrement de la société suisse.

- En effet pour qu'il y ait une place pour les bénévoles il faut d'abord qu'il y ait une demande, donc il faut que la société suisse accepte l'idée de demander de l'aide quand c'est nécessaire. De nombreux proches aidants s'épuisent auprès de parents malades.
- Les autorités n'ont pas suffisamment anticipé les besoins de la société de demain.
- Il conviendra de reconnaître le travail effectué par les bénévoles.
- Il faudra repenser les EMS comme des espaces de vie.
- Et enfin il faudra donner une réelle place aux bénévoles par rapport aux professionnels qui peuvent parfois craindre un empiètement sur leurs fonctions ou leurs prérogatives.

¹ "Une ville amie des aînés encourage le citoyen âgé à rester actif, en mettant l'accent sur la santé, la participation et la sécurité afin d'améliorer sa qualité de vie pendant le vieillissement." (Dr Alexandre Kalache, Directeur du programme Vieillissement et Cours de vie de l'OMS).

Le Réseau francophone des villes amies des aînés compte actuellement 54 membres dont Lyon et Dijon.

D'autres intervenants ont mis l'accent sur la nécessité de former les bénévoles. Les stages s'étalent sur plusieurs semaines voire plusieurs mois.

Que ce soit au niveau de Caritas¹, de la Maison de Tara² ou Entrelacs³, la nécessité d'une formation a été prise en compte par des formations payantes.

Il est indéniable que certaines approches du bénévolat nécessitent une préparation. Entrelacs va plus loin en proposant un soutien au proche aidant.

C'est aspect est maintenant mieux pris en compte. Rappelons par exemple, le Café des Aidants de Cité seniors à Genève, le CLIC du Pays de Gex, le département de la santé et de l'action sociale du Canton de Vaud (<http://www.vd.ch/proches-aidants>).

Que penser du fait de payer pour devenir bénévole : cela représente des montants importants ainsi qu'une disponibilité le week-end pendant plusieurs mois. Ceci peut permettre de mieux se connaître, de définir les fondements de son engagement, voire d'arrêter si cela ne correspond pas à ses réelles motivations.

Mais revenons peut-être sur ce que peut aussi être le bénévolat, le partage de quelques heures d'amitié, de présence, le partage d'une promenade. Est-ce qu'on a besoin de se former pour cela ?



Réseau de solidarité entre aînés isolés et désécurisés

Créé il y a trois ans, le Réseau seniors a ramené près de 400 personnes de plus de 80 ans vers une vie sociale qu'ils avaient perdue.

« C'est gentil de m'avoir appelée, ça me fait une causette ! » A 87 ans, Martha ne tarit pas d'éloge sur le Réseau seniors de Vernier (RSV), mis en place par sa Commune pour lutter contre l'isolement des aînés. Plus particulièrement des 1400 résidents de plus de 80 ans. « Arlette et Veronica ont changé ma vie, assure la retraitée. Veuve depuis trois ans, je me déplace de plus en plus difficilement. Comme j'ai parfois des vertiges, je ne sortais plus, alors que j'adore marcher, à mon rythme bien sûr. »

¹ Caritas Genève (<http://www.caritasge.ch/>) est particulièrement orienté vers les problèmes de pauvreté

² La Maison de Tara accueille des personnes en fin de vie à Chêne-Bourg, Genève, Suisse

³ Entrelacs est une association qui forme des bénévoles et des parrains de proches aidants pour promouvoir une autre approche des épreuves existentielles telles que maladie grave, deuil, vieillesse et fin de vie (<http://entrelacs.ch/>).

Depuis deux ans, c'est avec une bénévole, retraitée elle aussi, que Martha sort régulièrement. Entre petites promenades avec son déambulateur, passages à la Poste ou dans un magasin, les journées de cette Verniolane ont bien changé. « On ne se voit pas tous les jours, mais on se parle au téléphone, parfois elle passe prendre le thé et on discute politique. J'aime beaucoup la politique. »

Difficile cap de la retraite

Martha, comme près de 400 personnes très âgées de cette commune de 35 000 habitants, bénéficie avec enthousiasme de ces échanges solidaires, instaurés par le service de la cohésion sociale en 2013. Un projet pilote, affichant un bilan plus que positif.

« Le risque d'isolement et de fragilisation apparaît fréquemment lors du passage à la retraite, constate Philippe Noverraz, délégué aux seniors à Vernier. Le terme de l'activité professionnelle signe très souvent aussi la fin d'une vie sociale. Tout comme le décès d'un conjoint. »

Afin de remédier à cette fracture, Vernier a imaginé ce réseau solidaire, reliant de jeunes retraités alertes et des personnes bien plus âgées. « Nous organisons chaque année des promotions civiques destinées aux personnes arrivant à l'AVS, détaille Veronica Neglia, responsable du RSV. Durant cette rencontre, nous leur présentons toutes les activités proposées sur la commune, dont le RSV. »

Vingt-quatre retraités dynamiques ont déjà choisi d'aller à la rencontre des plus isolés. « J'ai du temps, de l'énergie et l'envie de partager un peu de mes journées, raconte Josiane Janin. Je vais toutes les semaines chez une Hongroise merveilleuse et je me réjouis toujours de la voir. Nous allons au restaurant, elle évoque son parcours, son arrivée en Suisse et on se parle souvent au téléphone. »

Le temps que les bénévoles s'engagent à consacrer à leur « filleul » est d'une heure et demie par semaine. « Mais pour bien faire les choses et profiter de ces échanges, il faut compter au moins trois heures, souligne la bénévole. C'est un plaisir, pas une corvée, alors on ne compte pas son temps. » La palette des services rendus est très large et répond à des besoins personnels et parfois spécifiques. Entre accompagnements à un rendez-vous via les transports publics, visites à l'hôpital, repas pris en commun, sorties culturelles ou petites aides administratives, toutes les démarches sont possibles. A voir ensuite si le bénévole y est disposé, mais rares sont les demandes refusées, soulignent les responsables du RSV.

L'état de santé s'améliore

Si certains des 550 aînés contactés ont refusé toute visite ou contact téléphonique, près de 400 ont choisi de profiter de cette prestation gratuite. La plupart sont conquis. « On a clairement sorti ces personnes de leur isolement social, assure Philippe Noverraz. Des gens seuls, sans famille ni amis, coupés du

monde, retrouvent enthousiasme et énergie. La réactivation d'un lien a aussi des effets bénéfiques sur la santé des plus âgés. »

Le RSV met également sur pied de petites actions comme des activités communautaires les week-ends, l'organisation de repas entre voisins ou la célébration d'anniversaires. (TDG)

Source Tribune de Genève, Isabel Jan-Hess

Article proposé par Elisabeth BELCHAMBER



Shakespeare et nous

Le Professeur George Steiner

Jonathan Perl avait fréquenté avec mon fils l'Ecole Internationale de Genève. Il en est résulté que ma femme était devenue très amie avec la mère de Jonathan. Un jour où je suivais leur conversation j'entendis Ann Perl mentionner les conférences de Steiner sur Shakespeare. Je dressais l'oreille et décidais de tout savoir sur elles.

Le Professeur George Steiner donnait des conférences sur les pièces de Shakespeare tous les mercredis de 11h15 à 12h00. Elles étaient ouvertes à tout le monde ; elles se déroulaient à l'Université ; la salle était remplie chaque semaine. Y assistaient surtout des personnes âgées ; en fait il y avait fort peu de vrais « étudiants ».

Je fus immédiatement l'une de ces personnes âgées. Bien entendu je ne pouvais participer chaque semaine car je n'avais pas encore pris ma retraite. Mais au cours des deux ou trois années qui l'ont précédée je me suis arrangé pour venir assez souvent. Dès janvier 1985, quand je partis en retraite, j'y ai assisté régulièrement.

Jusqu'à ce que Steiner lui-même prenne sa retraite ! Cela arriva vers la fin du millénaire, aux environs de 1998. Cela causa une grande tristesse parmi les fidèles. On imagina divers moyens pour qu'il soit possible de poursuivre ces conférences : des pétitions furent adressées aux autorités de l'Université, une lettre signée de plusieurs participants fut envoyée. Mais le règlement de l'Université était très strict.

Les débuts

L'un des fidèles participants était le Dr Stanislas Flache, qui avait pris sa retraite de l'OMS quelques années avant que je ne prenne la mienne du BIT et qui était l'un de mes amis les plus solides. Il suggéra que je reprenne ce cycle de conférences hebdomadaires. Il m'avait écouté lors de diverses réunions en

relation avec le BIT ou de réunions de la FAAFI-FAFICS. Alors, finalement, j'ai dit « Très bien, faisons un essai ».

Nous nous arrangeâmes pour réserver la salle Elimane Kane au BIT pour notre réunion ; c'était la moins propre à cet usage mais la seule que nous avions pu obtenir. De toute façon nous avons failli annuler la réunion. Le jour précédent nous étions tous collés à nos téléviseurs car la nouvelle avait circulé à la vitesse de l'éclair : c'était le jour de l'attaque sur les tours jumelles de New York ! Il semblait plutôt bizarre de s'asseoir pour parler de Shakespeare pendant que New York brûlait ; mais sûrement non moins bizarre d'annuler notre petite réunion du jour suivant. Nous décidâmes qu'aucune cause serait servie si la douzaine de personnes, environ, que nous étions venaient à se réunir. En conséquence nous nous réunîmes pour une conférence préliminaire sur Shakespeare. A la fin nous nous sommes demandé s'il convenait d'envisager une réunion hebdomadaire sur Shakespeare. La réponse fut un « oui » unanime.

Le problème était de trouver une salle. Le chef de l'Administration intérieure était Antonio Busca, mon partenaire habituel au tennis. Je lui ai demandé de me faire faire un tour du Bureau, inspectant toutes les salles disponibles ; mais aucune ne convenait. Nous avions besoin d'une salle qui ne soit ni trop grande ni trop petite pour des réunions rassemblant de 15 à 20 personnes, qui ne fasse pas asseoir les participants en rangs serrés et qui soit disponible chaque semaine à heure fixe. Un vrai défi, n'est-ce pas ?

Nous étions sur le point d'abandonner et de nous lancer à la recherche de quelque chose d'autre qui serait loin de ce que nous souhaitions quand soudain un éclair jaillit : la salle de bridge. Le chef de l'Administration intérieure en avait la clef sur lui ; qui d'autre aurait pu l'avoir ? Nous galopâmes à toute vitesse vers la salle de bridge et tombâmes à la renverse de bonheur en y pénétrant. Comment n'y avais-je jamais pensé alors que ma femme avait été la co-directrice du Club de Bridge des Femmes pendant des années et s'y rendait chaque semaine ?

Les tables devaient être réarrangées bien entendu. Je devrais aller chercher la clef un quart d'heure avant. Je trouvais que la meilleure disposition des lieux était un espace carré qui permettait à chacun de faire face à tous.

Leçons de Shakespeare

Nous établîmes un cadre de travail qui sembla convenir parfaitement. Je distribuerai les rôles dans la scène que nous allions aborder, puis nous lirions celle-ci sans interruption. Nous aurions alors une discussion générale, Enfin, ligne par ligne, je reviendrais sur le texte.

Nous avons commencé par *Macbeth*. Puis *Jules César*, puis *Hamlet*. Puis *Roméo et Juliette*, *Le Marchand de Venise*, *La Nuit des Rois*, *Othello*, *le Roi Lear*, *Antoine et Cléopâtre*, *Coriolan*, *La Tempête*, *Henri IV 2^{ème} partie*, *La Comédie des erreurs*, et *le Conte d'hiver*. Nous avons poursuivi par la lecture de *Richard II* et décidé que *Mesure pour mesure* serait notre pièce suivante.

Il fallait environ une année pour la lecture d'une pièce. Il en fallut deux pour *Hamlet*, en partie parce que la pièce est longue mais aussi parce qu'il y a tant à discuter.

Je commençais à penser que nous allions parcourir non pas le « canon shakespearien » tout entier mais environ les deux tiers de celui-ci et peut-être revoir certaines pièces pour la deuxième fois, lorsque la tragédie a frappé. Relativement doucement au début. Je ne suis plus très sûr moi-même de la suite des événements, ni de la vitesse à laquelle ils m'ont rattrapé.

Les maladies et comment les maîtriser

Ma femme Clare et moi nous nous relayions à *La Lignière*, à l'*Hôpital de la Tour* et à *Jolimont*. Ces établissements sont des cliniques et des maisons de soins dont nous étions les patients à tour de rôle. Clare commençait à souffrir d'un début modéré d'Alzheimer. De mon côté j'avais eu une légère attaque, Puis une ou deux autres, moins légères. Je me souviens être allé à l'*Hôpital de la Tour* puis être transféré à *La Lignière* ; et enfin, après un passage à la maison, à *La Gracieuse*. Je me souviens de Clare allant à l'*Hôpital de la Tour*, puis être transférée à *Jolimont*, puis à *La Gracieuse*. Quoiqu'il en soit nous nous trouvâmes en mars 2011 rejoignant tous deux *La Gracieuse* : Clare depuis *Jolimont* et moi depuis notre domicile, chemin de la Tourelle. *La Gracieuse* est un établissement où il est possible d'avoir deux chambres contigües. Nous devions dire au revoir à notre maison de trente années ; il nous fallut en déménager nos biens et nous en aller dans une folle précipitation.

Un temps pour arriver, un temps pour s'en aller

Dans les lignes qui suivent, j'évoque divers événements. Certains se rapportent à des camarades qui sont décédés ou qui se sont trouvés dans l'impossibilité de continuer. D'autres personnes sont mentionnées simplement parce qu'elles ont accompli quelque chose digne d'être retenu.

Vous auriez sûrement pu l'appeler le doyen de notre Groupe : Fred Ronkin, traducteur-interprète aux Nations Unies avait déjà atteint un âge respectable lorsqu'il nous a rejoints. Il maîtrisait plusieurs langues, était d'origine russe et dévot de Shakespeare. Il vint à notre première réunion et épousa avec enthousiasme l'idée de réunions hebdomadaires. Il vivait seul, ou presque seul, dans une maison à deux étages dans la campagne de Troinex. Il ne pouvait plus conduire aussi lui fallait-il une heure pour venir de chez lui au BIT et une autre pour en revenir.

Il possédait une belle collection de cassettes et de DVD dont il fit présent au Groupe avec ses livres sur Shakespeare.

Un soir, ou plutôt un après-midi, il eut une petite réunion d'amis. Peu après nous apprîmes qu'il était tombé dans l'escalier.

Une autre personne qui ne pouvait plus conduire et prenait une heure pour venir à nos séances sur Shakespeare était Mme Meier, la seule « non-internationale »

inscrite à nos séances, encore que quelques autres y ont participé d'une façon ou d'une autre. Elle s'était liée d'amitié avec Stan Flache en s'asseyant à ses côtés pendant les conférences de Steiner. Après deux sessions, Mme Meier avoua que c'était simplement trop dur pour elle et qu'elle devait abandonner.

Fiona O' Callaghan, hélas, ne resta pas très longtemps parmi nous. Elle était d'un naturel plutôt calme et effacé mais dotée d'une grande vivacité d'esprit. On lui diagnostiqua un cancer. Sa participation devint irrégulière.

Elle fut associée à un étrange incident. J'attendais alors un livre qui devait me parvenir de Londres : *The Oxford Companion to Shakespeare* publié par Michael Dobson et Stanley Wells. Un énorme tome de 542 pages à ne consulter que sur une table. Il pesait une tonne et il était hors de question que je puisse le prendre dans le rayonnage de la bibliothèque ou l'y remettre. Avec ma maladie qui rendait mon bras droit inutilisable, je devais avoir recours à toutes sortes d'acrobaties pour pouvoir le lire. En tout état de cause j'attendais ce livre car je savais qu'il contenait des éléments dont j'avais besoin concernant Sources.

Stupéfaction : il y avait une erreur d'imprimeur juste à l'endroit que je cherchais. Sur les 542 pages il fallait qu'une seule fût manquante ! J'écrivis à la maison d'édition pour leur signaler l'erreur. On me répondit qu'il était inutile de renvoyer le livre défectueux, on allait simplement m'en envoyer un autre. Eh bien, croyez-le ou non, le deuxième exemplaire contenait la même erreur que le premier !

Pour en revenir à Fiona, je lui envoyai l'exemplaire supplémentaire de *The Oxford Companion* en espérant qu'il pourrait lui apporter quelque réconfort.

Angela Meylahn était très différente. Elle savait ce qu'elle voulait. Elle m'avait téléphoné un soir pour se renseigner sur le Groupe. C'était un moment où il y avait eu un grand nombre de candidats et je craignais que nous ne fussions submergés. Je luis suggérais d'attendre la session suivante pour présenter sa candidature. « Pas du tout » dit-elle calmement, « je suis prête à vous rejoindre au milieu de la session en cours. J'aimerais venir maintenant. Merci ! » Elle le fit et, depuis lors, se révéla d'une force peu commune. Angela m'a raconté que je l'avais soumise à un examen sévère, mais elle s'en était sorti haut la main. Je me sens un peu penaud après cela. Je pense souvent que j'ai eu beaucoup de chance qu'elle résiste à mes efforts de l'écartier.

En fait, elle m'a appris une leçon. Il ne sert à rien de tenter de limiter à notre guise le nombre de participants. Par bonheur et par chance, leur nombre est resté plus ou moins constant : environ une vingtaine.

Elisabeth Belchamber est une de ces personnes sur lesquelles vous pouvez compter lorsque quelque chose doit être fait ; par exemple la liste des membres de l'AAFI-AFICS. Lorsque nous décidâmes d'aborder *Roméo et Juliette* elle rechigna un peu : « quelle pièce gnangnan ! » dit-elle « rien que des balcons et des clairs de lune ». Je fis avec elle un pari : si, après avoir fini la lecture, elle pensait qu'il n'y avait que des clairs de lune et des magnolias, je reconnaîtrais ma défaite.

Lorsque nous achevâmes la lecture de la pièce je lui demandais si elle la trouvait toujours « gnangnan », Sa réponse fut plutôt ambiguë : « Eeeh bi-een », dit-elle. « Mm-mm », ajouta-t-elle.

Lorsque le Groupe s'est transféré souvent à Morges, elle n'a plus pu faire face au long trajet en voiture. Mais elle continua à nous aider à de menus travaux.

Quand une autre personne nommée Elisabeth se joignit à notre Groupe, il nous fallut pouvoir l'identifier clairement. Avec beaucoup d'originalité, nous l'avons surnommée Elisabeth II, *what else ?* Elle vivait alors assez loin, à Thonon. Pendant des années elle entreprit le long voyage hebdomadaire pour Genève et Shakespeare. C'est alors qu'un jour d'hiver elle arriva fort secouée. Sa voiture avait dérapé sur une plaque de verglas et elle avait évité de justesse un grave accident. Elle décida qu'elle ne pouvait plus courir ce risque.

Jack Martin rejoignit le Groupe une année ou deux plus tard qu'il ne l'aurait dû. C'est un homme naturel et, tout naturellement, il se glissa dans l'espace laissé vacant par mon départ. Une évolution naturelle qu'il suivit pour le *Bulletin des Anciens*.¹

Non seulement il nous a rejoint mais il fit en sorte de convaincre d'autres personnes qui se révélèrent de bons membres du Groupe. Il était assis un jour auprès de Diane Simnance et d'Annette Schutt-West lors d'un déjeuner de l'AAFI/AFICS : à la fin du repas celles-ci se demandaient pourquoi elles ne s'étaient pas inscrites plus tôt.

Le jour suivant était un mercredi, jour de Shakespeare, et nous nous étions enrichis de deux nouveaux membres. L'une des deux était une semi-professionnelle et l'autre, Annette, nous aidait d'autres façons. Lorsque Fred Ronkin mourut, son fils fit don au Groupe de ses livres et cassettes sur Shakespeare. Qui allait s'en occuper ? Annette se porta volontaire pour le faire mais harponna son mari pour les cataloguer et les ranger convenablement. Il ne fut pas facile de leur trouver un endroit approprié. Annette qui n'était pas fonctionnaire du BIT ni d'aucune autre organisation des Nations Unies s'arrangea pour demander à la Bibliothèque des fonctionnaires du BIT de réserver au Groupe Shakespeare les étagères nécessaires. Je pense que la Bibliothèque fut convaincue d'accéder ainsi à un statut supérieur !

Carl et Sonia formaient un autre couple qui fut très fidèle au Groupe. Leur fils qui vivait aux Etats Unis, son pays d'origine, était acteur. Lors d'un de ses voyages à Genève, il accepta de nous présenter un one-man show d'Hamlet. Nous étions tous complètement époustouflés. Prenant de l'âge, Carl et Sonja éprouvèrent le besoin de retourner chez eux. Ils trouvèrent une maison de retraite non loin d'une

¹ Un Bulletin destiné aux Anciens du BIT, créé par Aamir Ali en 1986, dont Jack Martin est aujourd'hui le rédacteur-en-chef et Zafar Shaheed le co-rédacteur-en-chef. Il cessera sa publication l'année prochaine.

université qui possédait une section sur Shakespeare et nous tinrent informés de ce nouvel horizon.

Stan Flache dût nous quitter après quelques années seulement en raison de son état de santé. Il décida de partir pour Londres vivre chez sa fille. Mais nous sommes restés en contact et il a toujours aimé recevoir des nouvelles du Groupe.

David James était un enthousiaste bouillonnant de Shakespeare. Il ne sortait pas d'une quelconque organisation internationale mais nous nous étions liés d'amitié à l'époque de Steiner, y allant ensemble chaque fois que cela était possible. Lorsque cette période se termina nous nous perdîmes de vue. Puis un jour le téléphone sonna : « Oh Aamir, Aamir » disait la voix de David à l'autre bout du fil, « vous vous occupez d'un Groupe sur Shakespeare et vous ne m'avez pas invité à vous rejoindre ? ». Mea culpa, comment avais-je pu l'oublier ? Dès ce moment, David devint un membre très apprécié. Hélas, il fut lui aussi victime d'un cancer. Il put venir une fois à Morges ; son fils dût l'y conduire.

Lorsque David découvrit que mon livre sur Shakespeare était épuisé, il en photocopia vingt exemplaires et les distribua aux membres du Groupe. Il entreprit également d'écrire un guide de *Roméo et Juliette* qu'il me dédicaça pour me montrer que tout était pardonné.

En 2011 j'ai réellement pensé que ma fin était proche et que j'allais fermer boutique. J'ai alors donnée la plus grande partie de mes livres sur Shakespeare. J'en retins une trentaine que je désirais garder. J'ai disposé les autres sur une table près de notre salle de réunion et invité les membres de notre Groupe à en prendre chacun un en souvenir de notre association. Ceux qui restaient partirent pour la Bibliothèque Shakespeare. (Il me faut confesser que, le temps passant, je réalisai que je n'étais pas tout à fait près de mourir et je repris quelques-uns des livres que j'avais si généreusement donnés !).

De Genève à Morges

De Genève à Morges – ou en partie. Ces dernières années, la charge de la cohésion du Groupe passa de moi à Jack Martin, Michael Gurney et quelques autres. Quand il me fut impossible de conduire, les membres du Groupe eurent la gentillesse de venir me chercher et de me raccompagner. Le Groupe fonctionnait parfaitement, sans le moindre problème. Lorsqu'il m'était impossible d'être présent, j'avais toujours un remplaçant qualifié. Jusqu'au 11 mars 2011 qui fut pour moi une date importante.

Ce fut le début d'une nouvelle vie. Ce fut un adieu à la vie que j'avais connue. Et qu'allait devenir le Groupe Shakespeare ? Il m'était impossible d'envisager de me rendre de Morges à Genève toutes les semaines. Il était également impossible au Groupe tout entier de se transporter à Morges toutes les semaines. Les membres du Groupe avaient déjà pris leur part des tâches à accomplir : Jack Martin, Inez Holmes, Michael et Jean Gurney, Zafar Shaheed, Angela Meylan. Tout le monde s'y est mis. Je pourrais aussi bien vous en donner la liste complète : (j'aime bien

dresser ainsi des listes de personnes : de cette façon, j'y figure toujours le premier !) : Elisabeth Belchamber, Rosemary Bell, Liz Boubert, Jane Brooks, John Bland, Carl Freeman, Alexa Intrator, Joan Mann, Venkataraman et Kamala Narasimhan, Dev Ray, Annette Schutt-West, Diane Simnance, Michel Thuriaux, Anne Yamada, Edward Yemin.

Mon rôle changea radicalement. Diverses tâches furent réparties en douceur par diverses personnes et la vie du Groupe Shakespeare continua donc en douceur, peut-être mieux qu'auparavant. Presque sans rupture. *La Gracieuse* est à environ 45 minutes de Genève par la route, une distance que nul ne peut prendre à la légère. Et même si cela avait été le cas il était impossible de compter dessus car il m'était impossible de tenir le rythme.

C'est alors qu'il fut nécessaire de prendre une décision importante : pourrais-je maintenir avec le Groupe Shakespeare un lien qui en vaille la peine ? Le Groupe avait clairement démontré qu'il pouvait aller de l'avant sans le soutien de Morges.

Le lien avec Morges

Et pourtant le Groupe décida de maintenir son lien avec Morges. Il fonctionnerait à peu près de la façon suivante : pendant trois semaines, il se réunirait à son siège de Genève. Le quatrième mercredi il se réunirait à Morges où je serais en mesure de me joindre à lui. C'était là une manifestation d'amitié, de camaraderie, dont je lui serai éternellement reconnaissant.

Les premiers temps à *La Gracieuse*, j'utilisais fort peu mon ordinateur : d'une part parce que cela exigeait beaucoup d'attention sur le plan technique et, d'autre part, parce que j'étais incapable de me servir de ma main droite. C'est alors que je découvris que je pouvais très bien taper seulement de la main gauche : une révélation ! Bien sûr ce n'était pas facile mais, ciel, ce fut une libération.

En outre, les installations disponibles à *La Gracieuse* apparaissaient parfaitement adaptées aux besoins du Groupe Shakespeare. Existait-il une salle de réunion pour environ vingt personnes ? Oui. Etait-elle aménagée de telle façon que chacun put faire face à tous ? Oui. Du café et des croissants étaient-ils disponibles ? Oui. Une salle à manger était-elle disponible ? Oui. Pouvait-elle accueillir vingt personnes ? Oui. Tout cela était-il inabordable ? Non. Et le maître d'hôtel était-il amical, gentil et serviable ? Oui.

C'est ainsi que le groupe Shakespeare poursuit sa route sans heurts. Ses quelque vingt membres forment un cercle étroit, désireux d'étudier les pièces et la poésie de Shakespeare, prêt à entreprendre son déplacement à Morges.

Aamir ALI
Traduction Jean-Jacques CHEVRON



L'eldorado fiscal : Le Portugal

Il existe un avantage à s'expatrier au Portugal car ce pays a voté récemment une loi permettant aux retraités français de bénéficier du statut spécial de « résident non-habituel ».

De ce fait, leur pension sera totalement exonérée d'impôt sur le revenu, pendant 10 ans.

Entre 2010 et 2013, le nombre de départs enregistrés pour le Portugal a triplé.

Les conditions sont :

- 1) Résider pendant au moins 183 jours par an
- 2) Ne pas avoir été résident dans ce pays durant les 5 dernières années
- 3) Avoir un centre d'intérêt économique réellement au Portugal.

Le pays ne manque pas d'attraits fiscaux : pas d'impôts sur les grandes fortunes. La taxe foncière est inférieure à celle de la France et il n'y a pas de taxe d'habitation, pas de droit de succession sous certaines conditions. Le prix de l'immobilier est plus faible. Le coût de la vie est très nettement inférieur à celui de la France.

Choisir ce pays pour prendre sa retraite (en Algarve au bord de la mer par exemple) est donc tout à fait accessible même aux retraites les plus modestes.

Outre l'évasion fiscale, il règne chez certains retraités un esprit "explorateur", l'envie de découvrir une nouvelle culture, de nouveaux horizons, de faire de nouvelles rencontres, un autre climat, une autre qualité de vie, ou tout simplement une qualité de vie.

Les avantages sont-ils supérieurs aux inconvénients ?

Les prix attractifs de l'immobilier attirent les expatriés qui souvent s'empressent d'acheter un bien à l'étranger, mais attention aux déconvenues. En France, l'acheteur est très protégé, ce qui n'est pas toujours le cas dans d'autres pays où c'est le vendeur qui est mieux protégé.

La succession et les droits de succession peuvent être lourds de conséquences si le couple est de nationalité différente. L'immobilier est généralement fiscalisé dans le pays où il est situé.

Si vous avez des biens dans votre pays d'origine, vous resterez redevable de l'impôt sur les revenus fonciers et plus-values immobilières à un taux forfaitaire de 20%, ainsi qu'à la contribution sociale généralisée (CSG) et la contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS) ce qui représente un total de 35,5% !

J'ai simplement fait un condensé de ce que vous pouvez trouver sur les nombreux sites internet, avec quelques commentaires. De plus amples renseignements sont donc disponibles sur le web en tapant « exilés fiscaux au Portugal » dans un moteur de recherche.

Interview de Bertrand BERNAZ, retraité du BIT

Retraité depuis le mois de juin 2015, tu as décidé de t'établir à Lisbonne. Outre l'avantage indéniable de la fiscalité, peux-tu me dire ce qui t'a attiré dans ce pays ?

Je n'ai pas été attiré par le Portugal ou par une chose en particulier ; je dirais plutôt par un ensemble de choses : une envie de changer d'air, de rencontrer d'autres gens, faire une coupure entre la vie active et la retraite (bonne chose afin d'éviter l'ennui et le train-train quotidien). L'avantage de la proximité du Portugal avec la France lors des allers et retours facilite et simplifie l'intégration.

Tu vis donc depuis 6 mois dans ce pays. Que peux-tu me dire de positif ?

La première chose qui me vient à l'esprit c'est la gentillesse et l'accueil envers les étrangers. Les portugais sont très serviables, le climat est merveilleux, la luminosité à Lisbonne est magnifique, ici la vie est paisible.

As-tu des problèmes de communications, d'intégration ?

Pour une personne qui parle le français et l'anglais il n'y a vraiment aucun problème de communication. Un petit conseil quand même : penser à se faire accompagner par une personne qui maîtrise bien le portugais lors d'une convocation par l'administration. Je prends des cours de portugais afin de m'intégrer au plus vite et aussi par conviction personnelle car j'estime qu'apprendre la langue du pays où l'on vit c'est la moindre des choses.

Te sens-tu chez toi dans ce pays ?

Me sentir chez moi, c'est peut-être beaucoup dire, mais une chose est certaine : Je suis très à l'aise dans ce pays, il y fait bon vivre, il n'y a pas d'animosité, ni d'agressivité ; oui ! je me sens bien à Lisbonne.

As-tu de temps à autres la nostalgie, le mal de ton pays ?

Non, car je rentre assez souvent en France ; je n'ai pas le temps d'avoir le mal du pays.

Ta famille tes amis te manquent-ils ?

Oui, bien sûr de temps en temps il m'arrive de penser à ma famille, aux amis mais le fait de revenir en France souvent facilite beaucoup les choses

As-tu tissé des liens amicaux avec les autochtones ?

En fait je suis au Portugal depuis peu et il faut beaucoup de temps pour avoir des relations amicales avec les gens, donc je laisse du temps au temps.

Es-tu conscient de faire partie des 617 foyers qui ont quitté la France en 2013 pour le Portugal ?

J'ai effectivement appris qu'un bon nombre de mes compatriotes a fait le même choix sans doute pour les mêmes raisons et ceci me conforte dans mes convictions. Je précise que pour ma part ce n'était pas un calcul prémédité pour échapper à l'impôt, même si aujourd'hui je bénéficie de cette aubaine.

Enfin, recommencerais-tu si c'était à refaire ?

Sans aucune hésitation.

Je peux témoigner de la forme remarquable de ce retraité qui coule des jours heureux au cœur même de la ville resplendissante de lumière, son «eldorado».

Propos recueillis par LB Secret



Humour



J'essaie en ce moment de trouver de nouveaux amis sans l'aide de Facebook...

Alors tous les jours je descends dans la rue en gueulant ce que j'ai cuisiné, ce que j'ai mangé, comment je me sens, ce que je suis en train de faire, où je suis en ce moment, je touche n'importe qui que je croise en hurlant «j'aime».

**J'ai déjà 7 personnes qui me suivent :
2 policiers, 1 psychiatre, 2 infirmiers,
une ambulance et un docteur...
pas mal non ?**



Source : INTERNET



Editorial

Faced with the subtleties of some changes made by the administrators of an association on a French site which aims at simplifying bureaucratic procedures! I understand better the reticence of some of our readers concerning INTERNET.

We are – however – obliged to tackle such tasks as tax declarations, obtaining information from the bank etc. in a computerized world. Moreover, all the information concerning our own Pension Fund is available only on INTERNET.

Nor should we mention the alleged simplification of the latest versions of WORD or EXCEL ... whatever happened to my sheet of papyrus?

Joking aside, the numerical world is also necessary to save our planet.

COP21 defined the objectives to be attained by the signatories and only two months later a minister of ecology wishes to prolong the life of nuclear power stations for a further ten years, so what is left? A few drops in the ocean to compensate for the stupidity of our leaders. Or I should say their egoism and lack of reality.

It is quite obvious that the messages that our poor world is emitting have not stirred up awareness.

So, let us speak of other things, like the glorious Turner sunset the sky displayed the other evening, which made me almost forget I was driving home.

Let us talk of the opening to democracy in the beautiful country of Burkina Faso.

Let us talk of the happy surprise at the end of President Obama's mandate of the return of Cuba into the world.

Unfortunately, we must come down to earth again to face what we may not enjoy so much.

Over recent years many of you have called on the help of Nicole Yersin, our welfare assistant. AAIFI-AFICS has been obliged to forego this service which was too heavy a burden on our finances. With the help of Nicole and the Committee's working group, we have found a wealth of information which is available, for the time being, only on our website: <http://afics.unog.ch/AAIFI-AFICS-Guide-des-Services-sociaux.pdf>.

We are working on a paper version. A difficult task. There are so many areas which could be addressed and so many questions as one grows older.

We would be delighted to have your support to improve our services to our members. Do not be afraid to contact us. Just one hour of help, a new idea, go a long way to meeting our aims; a constructive comment will make a project go forward.

Please keep in touch to keep the Association vibrant.

Odette FOUDRAL
Translation E. M. BELCHAMBER

The 2015 UN Climate Change Conference (COP 21)

par Yves BEIGBEDER

The Conference was held in Paris from 30 November to 12 December 2015. Its objective was to achieve a binding and universal agreement on climate from all the world's countries. The last climate summit took place in Copenhagen, Denmark, in 2009 and did not result in any lasting agreement. Talks broke down toward the end of the summit and few long-term changes were implemented in the participating countries.

On the last day of the Paris Conference, the 195 States Parties to the UN Framework Convention on Climate Change, adopted in New York on 9 May 1992, joined to take common climate action.

Following the adoption of the Paris Agreement, UN Secretary-General Ban Ki-moon said this was a "monumental triumph for people and our planet ... It sets the stage for progress in ending poverty, strengthening peace and ensuring a life of dignity and opportunity for all".

Although the Secretary-General was not engaged in negotiations, he had urged negotiators to make their decisions based on a global vision. He had made climate change one of the defining priorities of his tenure as Secretary-General.

Laurent Fabius, French Foreign Minister who chaired the Conference said that the "agreement will serve meaningful causes, food safety and security, public health, the fight against poverty and for essential rights, and therefore peace".

President Barack Obama also praised the agreement as creating the mechanism, the architecture "for us to continually tackle this problem in an effective way". He praised American leadership while noting that all participating nations will have to cooperate.

Before the Conference

On 24 May 2015, Pope Francis published an encyclical called "*Laudato si'* On care for our common good" intended, in part, to influence the Conference: it called for action against climate change.

The agreement between President Obama and General Secretary Xi Jinping on 12 November 2014 to limit greenhouse gases emissions removed a major obstacle to the potential success of the Conference. China and the US respectively account for about 24% and 14% of total greenhouse gas emissions. Besides the UN influence, the US, France, other concerned governments and the many NGOs played a key role during the negotiations.

The Agreement

The deal, which culminated two weeks of negotiations, aims to limit global warming by setting a temperature cap of 2 degrees Celsius with an aim for 1.5 degrees, which is to be met through a worldwide shift away from fossil fuels and toward more renewable sources of energy. The long-term goal is to move away almost entirely from fossil fuels in the next 50 years.

The Agreement has “noted with concern” that the estimated aggregate greenhouse gas emission levels in 2025 and 2030 resulting from the nationally determined contributions do not fall within least-cost 2° scenarios but rather lead to a projected level of 55 gigatonnes in 2030”: much greater emission reduction efforts will be required. The national contributions that contain a timeframe up to 2025 should submit by 2020 a new contribution, and then every five years.

Scientists and policy experts say that limiting the 2 degree cap would require the world to move off fossil fuels between about 2050 and the end of the century.

All Parties are invited to submit their “intended nationally determined contribution” towards achieving the objective of the Convention. The level of national contribution is decided by the country concerned. There will be neither a mechanism to force a country to set a target by a specific date nor enforcement measures if a target is not met. There will be only a “name and shame” system (as in the UN human rights machinery), or, in the words of a UN official a “name and encourage” plan.

A committee to facilitate implementation of and promote compliance with the Agreement is created as “expert-based and facilitative in nature and function in a manner that is transparent, non-adversarial and non-punitive”. It will pay particular attention to the respective national capabilities and circumstances of Parties.

Developed countries should provide financial resources to assist developing countries. Other Parties are encouraged to provide or continue such support voluntarily. The Agreement defines the Copenhagen target of mobilizing \$100 billion as a floor and calls for a new collective quantified goal before 2025.

The Agreement will be open for signature and subject to ratification, acceptance or approval by States and regional economic integration organizations that are parties to the Convention as from 22 April 2016 until 21 April 2017. The Agreement will enter into force thirty days after the date on which at least 55 Parties to the Convention accounting in total for at least an estimated 55% of the total global greenhouse gas emissions have ratified or accepted the Agreement.

The Conference of the Parties serving as the meeting of the Parties to the Paris Agreement will undertake its first global stockade in 2023 and every five years thereafter.

Assessment

Activists and representatives from governments alike have been critical over how the Agreement will be enforced. They have noted that the agreement is essentially a set of at-will promises made by each country with no singular authority responsible for holding them accountable or making sure they are fulfilled. The Agreement essentially “urges” governments to take action, or issues recommendations. A “deal” agreed by consensus by 195 countries could only be achieved by many compromises.

Still, for *The Economist* (12 December 2015), the deal exceeded expectations. The Agreement marks an unprecedented political recognition of the risks of climate change by all participating countries. Stock-taking and goal setting will be repeated every five years. Developed countries have accepted their obligation to give assistance to developing states, while “other” nations should also help, an unnamed reference to countries like China and India. The mission of 2016 and later years will be to come up with reliable sources of financing from both public and private sectors, at national, regional and international levels.

The acclaimed success of the Paris Conference can be mainly credited to the United Nations led by its Secretary-General, French organizers and the support of major powers and NGOs. The Agreement has laid a foundation for global climate action. The real test will be its implementation over the years.

No comment:



New Approach in Selecting the UN Secretary-General

BERLIN | NEW YORK (IDN) - UN Secretary-General Ban Ki-moon's successor will not be elected by a secret ballot by the 193 member states of the United Nations. But the General Assembly and the Security Council presidents have agreed on a selection process that might mark a watershed.

According to the UN Charter, the Secretary-General is appointed by the General Assembly following the recommendation of the Security Council. The format agreed by the General Assembly President Mogens Lykketoft and the President of the Security Council Samantha Power does not axe the powers exercised particularly by the Council.

But it responds to mounting public and official pressure from developing country governments to make the selection process of Ban Ki-moon's successor as transparent and inclusive as possible. Ban's ten-year term ends on December 31, 2016.

A joint letter by presidents of the General Assembly and the Security Council that was sent out to all UN member states on December 15 acknowledges the importance of transparency and inclusivity in the selection process. It also encourages Member States "to consider presenting women, as well as men, as candidates for the position of Secretary-General". The letter notes "the regional diversity in the selection of previous Secretaries-General".

Stating that some candidates have already emerged, the letter invites member states presenting candidates to do so in a letter to the President of the General Assembly and the President of the Security Council. The two will jointly circulate to all member states, "on an ongoing basis, the names of individuals that have been submitted for consideration".

In a new development, the President of the General Assembly and the President of the Security Council "will offer candidates opportunities for informal dialogues or meetings with the members of their respective bodies...these can take place before the Council begins its selection by the end of July 2016 and may continue throughout the process of selection," according to the letter.

"The process is started and the wish is that the membership, for the first time in UN history, is included totally in the discussion of the next Secretary-General," Lykketoft told reporters at the UN headquarters on December 15, adding that in his view "this is a watershed in the way that we are doing things".

"Until [today], the selection process of the Secretary-General has been very secretive and involving mostly – or only – the permanent five members of the Security Council," he said, referring to China, France, Russia, the United Kingdom and the United States.

Of course, he added, the permanent Security Council members “still have a very strong position in selecting proposals for the General Assembly, but I think if, out of this new process we are now embarking on, comes an imminent candidate supported by a majority of the membership, it will actually give the general membership an increased, *de facto* power in selecting the Secretary-General”.

Lykketoft explained that the presentation of candidates would also give member states the opportunity to ask questions about their position on UN priorities, such as the Sustainable Development Agenda, peace and security, and other issues.

“But I would also say it would give the opportunity for candidates to answer questions about how should the UN system...possibly be made better to deal with a more holistic view of the world challenges expressed in the Sustainable Development Goals,” he noted, expressing the hope that such consultations would illuminate prospective candidates’ political and organizational priorities.

To a question on the format of such consultations with prospective candidates, Lykketoft said: “We are foreseeing open meetings with the membership of the United Nations, where you gentlemen and ladies of the press can follow the presentations and questions and answers [to and from] the candidates...that is my plan.”

The next Secretary-General will assume the role in January 2017 and will serve a five-year term, which can be renewed by member states for an additional five years.

According to observers, two factors will play an important role in the election of Ban’s successor. Firstly, none of his seven predecessors as Secretary-General were female. Secondly, none of them came from Eastern Europe.

A movement for selecting a female as the next UN chief has been gathering momentum over the years. A staunch supporter of a woman Secretary-General is Bangladesh diplomat Anwarul K. Chowdhury. His initiative in March 2000 as the President of the Security Council led to the adoption of the groundbreaking UN Security Council Resolution 1325 on the role of women in peace and security.

British newspaper, *The Guardian*, quoted Jean Krasno, a Yale professor and UN expert, saying: “We can’t use the excuse that there aren’t enough qualified women to choose from.”

The Woman Secretary-General campaign she chairs produced a list of outstanding women from all regions, including those from Eastern Europe – with Irina Bokova, the head of UNESCO, and Kristalina Ivanova Georgieva, economist and EU commissioner at the top of the list.

Also on the list are: IMF head Christine Lagarde; the President of Chile and former head of UN Women; current head of the UNDP and former Prime Minister of New Zealand, Helen Clark; the President of Brazil, Dilma Rousseff; current High

Representative of the Union for Foreign Affairs and Security Policy, the European Union's foreign minister, Federica Mogherini; and the German chancellor Angela Merkel.

Ramesh Jaura | IDN-InDepthNews Analysis
IDN-InDepthNews – 2 January 2016



Code Problems with UNSMIS Reimbursements

Some members of UNSMIS¹, both retirees and serving staff, on receiving their UNSMIS reimbursements have been informed of a tax on the amount that has been paid or will have realized from their bank statements that there has been a deduction. In order to comply with the constantly evolving SEPA² regulations concerning international transactions. Banks have made adjustments to the reimbursement coding. If the UNSMIS payment did not conform to this new code, banks will levy a tax on international money transfers. This tax will be applied for all those who have a bank account outside Switzerland.

Should this be the case, UNSMIS members are invited, when making their next claim for reimbursement, to ask UNSMIS, with the necessary justifications, to repay this bank charge which will be fully reimbursed.

Pierre VANGELEYN
Translation Elisabeth BELCHAMBER



Vaccination Campaign at the Palais des Nations

As in many previous years, UNSMIS, which insures both active and retired staff of ITC, UNHCR, UNOG, UNICEF and WMO in Geneva, the UNV and the UNFCCC, the Convention, in Bonn, and the UNSSC in Turin, organized its annual vaccination campaign against seasonal influenza.

Just over 700 people came to be vaccinated and were welcomed during the whole week by AAFI-AFICS volunteers to partake of the tea, coffee or fruit juice offered to those retirees who accepted to spend an agreeable moment with former

¹ UNSMIS insures all serving staff and retirees of UNOG, UNHCR and WMO

² The **Single Euro Payments Area (SEPA)** is a payment-integration initiative of the European Union for simplification of bank transfers denominated in euro

colleagues. This is not merely a vaccination programme but an opportunity to offer warmth and welcome to some of our colleagues who often lead a rather solitary life. It is also an occasion to see people we may have forgotten a little, and maybe for lively discussions from table to table.

This campaign was held from 12 to 16 October 2015, not in hall 13/15 as in past years but in offices E-2070 and 2072 of the E building, which entailed some juggling to install chairs, tables, coffee machines, kettles, cups, glasses, saucers, and biscuits, in a corridor largely unknown to many. Some changes will be made for the 2016 campaign to make it more comfortable and accessible.

For the volunteers, time went by very rapidly, too rapidly maybe for some.

On behalf of AAFI-AFICS, I would like to thank warmly the volunteers who welcomed the retirees, the staff of UNSMIS who organized and managed the appointments with a smile and the two nurses.

Pierre VANGELEYN
Translation Elisabeth BELCHAMBER



Why vaccinate?

By David COHEN, JANUARY 2016 QNT 102

Our health

The first attempts to vaccinate concerned smallpox (notably in China from the XIth century) and consisted of deposition of pus or skin squamas on the nasal mucosa, or subcutaneous administration of an exudate from a lesion taken from a patient with a mild form of the disease (in Persia) etc., the aim being to inoculate a mild form of smallpox and thus induce life-long protection.

The most important discovery was that of the English doctor Edward Jenner in the XVIIIth century. Based on his observation that farmers in frequent contact with cattle infected by cowpox (vaccinia) never developed smallpox, he collected pus from cow-pox lesions which he introduced in humans by skin scarification, and thereby proved in 1796 that exposure to cowpox protected against smallpox.

In 1877, Louis Pasteur studied chicken cholera and demonstrated that it was caused by a microbe. He isolated the staphylococcus, then the streptococcus, and proved that all infectious diseases are caused by an identifiable organism. He inoculated healthy chickens with the cholera bacterium. Later he inoculated them with freshly isolated germs and observed that they developed an attenuated form of the disease which was not fatal. Pasteur named the inoculated product *vaccine*

in honour of Jenner. In 1881, he isolated the rabies virus and in 1885 created the human rabies vaccine. His successors later developed the range of vaccines that we know today.

Usefulness of vaccination

This does not need further proof: it is enough to cite the *eradication* of smallpox, certified by WHO in 1980, thanks to massive vaccination campaigns; eradication of poliomyelitis should soon become a reality; and huge progress has been made in reducing the burden of disease due to measles, neonatal tetanus and other communicable diseases for which vaccines exist. It is important to note that vaccination protects not only the vaccinated person but also the community, because after immunization he/she will not transmit the disease to others.

Indications, contra-indications, undesirable effects

In general, the routine ‘classical’ vaccinations are systematically indicated in the great majority of cases, with rare exceptions when there are contra-indications such as allergy to a vaccine component (egg protein...), contra-indication for live vaccines in pregnant women, in patients treated with immunosuppressive medication or with certain rare diseases....

For many years infants and children have been vaccinated, with increasing numbers of vaccines, and vaccination programmes in many countries have achieved dramatic reductions in child mortality. The age range for vaccination has been widened to include adults, and notably seniors: vaccination against influenza has been practiced for some years for elderly and other vulnerable persons (chronic diseases, diabetes...), and in general from 50 years of age: other vaccinations (against pneumococcus, and in some countries against shingles), are now recommended for those over 60, and vaccination is recommended for people who have never been vaccinated in childhood, regardless of their age. In some situations vaccination may be recommended against hepatitis A and B, and meningococcal meningitis. In addition, there are vaccines which may be recommended or obligatory for travelers to certain countries (see <http://www.who.int/ith>).

Harmful effects of the anti-vaccine movement

The proportion of people opposed to vaccination tends to increase but remains marginal. This opposition is based essentially on fear of undesirable effects, whether important or not, such as the controversy over claims of an association with autism or multiple sclerosis, which have since been dis-proved. Those who oppose vaccination sometimes also invoke as a principle the refusal of any obligation to be vaccinated, certain associations claiming the principle of «vaccination freedom». Such denigration needs to be combatted constantly.

A dramatic example is that of influenza, re-calling the so-called Spanish Flu in 1918-1919, (more than 20 million deaths estimated worldwide). This underscores

the necessity to be vaccinated, particularly older persons who are much more susceptible. influenza, regular up-dates of other vaccines should not be forgotten... At WHO HQ, free vaccination against influenza for retired staff who remain insured by SHI has been provided for several years, thanks to repeated requests by AFSM, and is carried out in close collaboration with the Medical Service and SHI. Everyone gains by this: the retirees, who no longer need to visit their doctor to be vaccinated, and SHI which benefits from the price of vaccines charged to WHO. As for the Medical Service, it is fully involved in this vaccination campaign and looks after the recruitment of the nurse who vaccinates. Furthermore, it should be emphasized that these sessions, which are held in the month of October (2 full days) are an opportunity for the retirees to meet with former colleagues.

AAFI-AFICS at the Palais des Nations in collaboration with the health insurance does the same. It is regrettable that the ILO has not followed this example.



Forgot Your Password?

By Elisabeth BELCHAMBER

Our favourite tool – the computer – more and more frequently requires a password – for security, which is sometimes perfectly normal but is it really necessary when ordering a new sheet or a book? Moreover, not only is a password necessary but it must be “safe”. It would seem there are now programme “crackers” who can find your favourite password in no time, so we must be cleverer than they are. Everyone knows not to use a date of birth, a telephone number or the name of your cat.

Experts say the best is to use 8 or more – in any case not less than six – alphanumeric digits, that is to say a subtle mix of capital letters, lower case letters, numbers and a sign such as §m @ or #, which will generate up to 645 trillion combinations – which should suffice for the moment to discourage a cracker.

But what to choose? A paraphrase is best, a little sentence, not too complicated, like “I eat 15 chips with fish at the restaurant”, which translates into “ie15cwf@TR”. Do not change your phrase too often, once or twice a year is enough, which should leave sufficient time to think of a new sentence, because you must not use the same one twice.

One last piece of advice. When asked a supplementary question, like “what is your mother’s maiden name?” do not give the real name, keep one step ahead of the clever cookies.

The Right to Vote from Abroad

A contentious issue of political participation and representation of expatriate citizens

by Werner SENGENBERGER

Extract from: ILO FRIENDS NEWSLETTER (No. 58 May 2015)



To what extent and in what way can citizens who live outside their homeland participate in the general elections of their home country or their host country? If citizens are entitled to vote from abroad, what means and methods of voting are available and what institutions and resources are in place? In what ways do national governments or embassies promote voter participation of citizens residing overseas? If expatriates are

not allowed to vote on what grounds are they denied this opportunity? These are issues that affect the practice of human rights, equality of opportunity and treatment, political and social inclusion and democratic participation and representation. Obviously, the issues are of concern to active and retired staff of international organizations like the ILO.

The sources of information used in this article include a global survey of the International Institute for Democracy and Electoral Assistance (IDEA), based in Stockholm, and the Instituto Federal Electoral of Mexico (IFE), (see "Voting from Abroad, The International IDEA Handbook, Stockholm and Mexico City, 2007). Statistical figures for countries used in this article were taken from the unified data base of IDEA, dating from year 2013. (See http://www.idea.int/elections/vfa_search.cfm). Detailed information about EU member states and some other countries is based on my own research.

External voting

IDEA defines external voting as the right of citizens that enables some or all electors of a country who live temporarily or permanently outside their home country to exercise their voting rights outside the national territory. This definition of external voting does not cover the franchise for foreigners in a host country, which is applied inter alia in New Zealand and Sweden and in the European Union where citizens of EU member countries can vote at the municipal level. External voting also does not refer to the case – widely practised for many years in Italy and now in Slovakia and Albania - where the citizens residing abroad go home to vote in their homeland. It would be defined as internal voting. External voting means that the elector casts his or her vote outside the home country.

Although external voting was already practised in the period of Emperor Augustus in ancient Rome, today it is still far from being universal in the sense of being unrestricted and/or unconditional. Yet, progress has been made during the last two decades. More countries than ever before hold democratic elections. At the same time, the occasion to cast votes from outside the country of origin has greatly increased. The volume of potential external electors has been rising nearly all over the world. According to a recent World Bank estimate, the number of expatriate citizens runs as high as 200 million worldwide. As economic, social and cultural globalization advances and labour markets are increasingly international in scope, cross-border mobility and labour migration have grown rapidly. In addition, the number of refugees and displaced persons has swollen.

Where is external voting allowed?

For 2013, the data base of IDEA lists 142 countries and territories (amounting to 66.4% out of a total of 214 countries) that allow their citizens or some groups of citizens to vote from foreign countries, while 61 countries (28.5%) do not provide this opportunity. Six countries had no direct elections and five countries were in transition to establishing voting rights for their expats.

The right to vote externally applies to different types of elections. According to the legal provisions prevailing in 2013, citizens in 81 countries could vote from abroad in the presidential election. In 121 countries they could take part in legislative elections, in 62 countries in referendums, and in 21 countries in sub-national elections. Nine countries, including Algeria, Belarus, Finland, France, Iceland, Ireland, Russia, Togo and the United States permitted external voting for each type of election.

Electoral systems

The process of entitlement to external voting normally requires the expat of voting age to have his or her eligibility established, to determine the electoral district in which the elector participates, and to be inscribed in the electoral register of that district.

Voting methods and procedures differ widely. Some countries offer alternative methods for voting abroad, while others limit their options to one, partly for logistical or financial reasons. The most common method of voting (practised by 102 countries) is *personal voting* in a diplomatic mission or a special polling station set up abroad, followed by *postal voting* (49 countries) and choosing a *proxy* to cast the vote (18 countries). Six countries (Armenia, Bahrain, Bhutan, Namibia, Switzerland and the USA) permit remote *electronic voting* via the Internet, personal digital assistant (PDA) or telephone. Two countries (New Zealand and Poland) allow voting by *fax*.

The rules concerning the qualification to stand as a candidate for external electors vary across countries as well. Some countries have strict eligibility rules for candidates. By contrast, in Germany, the restrictions on the right to vote for

citizens abroad, e.g. the limit of time of staying abroad, does not apply to candidates.

Restrictions of external voting

A number of nations restrict in one way or another the entitlement for voting from abroad in national elections, or impose special requirements. New Zealand and the UK call for a minimum period of 12 months of previous residency in the home country. Germany requires a continuous minimum stay of 3 months. Others demand a declaration of the intention to return to the home country after the stay overseas. One third of the countries that allow their expats to vote grant the right exclusively to particular categories of electors, e.g. diplomatic staff, government officials and armed forces serving overseas.

On the other hand, there are countries that have made external voting compulsory, just as internal voting. Among them is Brazil where citizens who abstain from casting their votes face various kinds of sanctions.

An unspecified number of countries allow their expats to go to the polls regardless of the time period spent outside the country. Elsewhere, the entitlement to external voting depends on the time the citizen has stayed abroad. For example, the maximum years of residing outside before losing the voting right is 6 years for Australians, 15 years for UK citizens, and 19 years for Guineans. For Germans living outside the country, the current time limit of eligibility for voting in the federal elections is 25 years abroad, unless they can demonstrate that they are familiar with and directly affected by the political situation in Germany. They have to prove their links to their home country before a municipal authority, mainly by showing that despite living abroad they are active in a political party or an association in Germany. A merely passive acquaintance, for example through the exposure to German media abroad, does not suffice. This regulation was introduced by the law maker in May 2013 after a ruling by the Federal Constitutional Court. Individual German expats and also the Association of German Employees at International Organizations (VDBIO) have contested the newly introduced legal restrictions. They view them as discriminatory, arbitrary and anachronistic.

The restriction of the right to vote for long-standing residents abroad, as it exists in the UK and in Germany, implies that citizens of EU-member countries may be denied the entitlement to vote anywhere in national elections. Thus, for example, a German citizen living in France who is barred from voting for the German federal parliament ("Bundestag") elections and, at the same time, is not entitled to take part in the presidential and parliamentary elections in France, cannot vote in any national election, neither in their country of residence nor in their home country. In my view, Europe which is the politically most integrated world region, needs to urgently regulate the right to external suffrage in the individual countries at the superior European level. It would correspond to the agreed harmonization of civil rights across EU-countries under the Treaty of Maastricht. For longstanding

expatriates among the EU-citizens, it would be appropriate to give them the choice of casting their vote in their country of citizenship or the country of residence. These options already exist for many EU citizens for the election of the European Parliament, but not for all of them, even though Directive 93/109/EC recognizes the right to vote regardless of the member state in which they reside. At present, Cyprus, the Czech Republic, Ireland, Malta and Slovakia do not allow their citizens to cast their vote in European elections from abroad. Belgium, Denmark, Greece, and Italy deny their citizens to vote if they reside outside the European Union.

Electoral districts abroad

By 2007, there were 11 countries – 4 in Africa, 3 in the Americas, and 4 in Europe – that not only allowed their citizens abroad to participate in the elections of their home country, but also enabled them to elect their own representatives to the national legislature by setting up extra-territorial voting districts.

For example, Algeria has eight seats reserved in the national parliament relating to extraterritorial districts for voters abroad. The 1990s Constitution of Mozambique established two seats for expats that correspond to two single-member electoral districts outside the country – one in Africa and one in the rest of the world. Portuguese expatriates have been represented in the House of Representatives by two deputies relating to each of the two electoral districts outside the country, one in Europe and the other one for the rest of the World. Two deputies per district are granted if at least 55,000 electors cast their vote in the district.

The constitutional reform approved in Italy in 2006 provides that Italian expatriate citizens are represented in both chambers of the Parliament – with 12 seats in the House of Representatives and 6 seats in the Senate. For both chambers, four electoral districts abroad were created: one for Europe, a second one for South America, the third for North America and Central America and the fourth one to cover Africa, Asia, Oceania and Antarctica.

France has a long tradition of external voting and external representation. As early as 1926, French administrators stationed in the occupied Rhineland could cast votes by post at the presidential elections. Since 1948, French citizens living outside their country have been represented in the Senate. As from 1983, they have been provided 12 seats. The senators are not chosen directly by the French abroad but instead by a college of 90 elected members called “Conseillers Consulaires” forming the “Assemblée des Français de l’Etranger” (AFE). The Conseillers on their part get elected every 6 years by the approximately 2.1 million French expats within 15 extra-territorial electoral districts (“Circonscriptions électorales”) spread all over the world. The AFE serves as interlocutor and consultant of the French community overseas, allowing it to take part in French national affairs. It advises the French government in various areas of interest of expats, including employment, general and vocational education and training, social security, taxes and cultural affairs. It meets in plenary at least twice a year. Moreover, for the first time in 2012, thanks to an amendment of the electoral

legislation, 11 seats out of a total of 577 in the national parliament ("Assemblée Générale") are reserved for the French citizens abroad. It makes for a second pillar of their representation. Six of the 11 electoral districts are located in Europe and the remaining five in other continents. The award winning internet journal <http://www.lepetitjournal.com/> is used to provide news and promote communication among the French expatriates and between them and the government. It is also instrumental for running election campaigns.

The facility of electoral districts abroad, the opportunity of voting in embassies and consulates, and the model of two-tier representation of expats as provided in France and Italy appear to positively influence voter turnout. For example, the participation of French citizens abroad in the presidential election in 2012 was about 10 times higher, and in the parliamentary elections it was about 5 times higher, than that for German expats without such provisions. No more than 4 per cent of the Germans abroad went to the polls in the last two elections of the Federal Parliament.

The controversy over the right of external voting

There are two key arguments *in favour* of external voting of citizens abroad. One is geared to the full implementation of universal suffrage as a human right. International declarations, such as the 1948 Declarations of Human Rights and the 1966 International Covenant on Civil and Political Rights, both adopted by the UN General Assembly, and also the 1948 American Declaration of Human Rights, recognize universal, equal, free and secret suffrage as inalienable part of human rights although they do not mention external voting explicitly, while the 1990 International Convention on the Protection of the Rights of Migrant Workers does. The second argument in favour of the right and opportunity of voting by expats stresses the political participation and the overall higher voter turnout which results from it. Increasing the participation appears highly important for democratic legitimacy in view of the low average participation of voting by expats compared to that of citizens living in the home country.

The main argument put forward *against* the right of polling from abroad holds that the expats are not, or not sufficiently, informed about the current political situation in their home country – which sounds odd in the age of satellite and internet communication – and/or are not directly affected by the results of the election.

Other objections to external voting rights refer to the lack of transparency of the external election process, the security of the election material, the difficulties of resolving electoral disputes abroad, and the extra costs associated with external voting. It appears, however, that in none of the countries that have well organized and managed external voting and proper representation do these objections hold up.

In reality, the decision to grant or to deny the right of voting from abroad is not always grounded in the respect for fundamental human rights or pragmatic

financial and logistical considerations, but simply on political opportunism. Sometimes, the entitlement is made dependant on whether the government or the political parties in power believes that the votes of the citizens living outside would heighten or lessen their chances of success in the outcome of elections.

Voting from abroad is rarely a high-ranking topical issue on the national political agenda. There is a great demand for more solid expertise on external voting and on the options for its institutionalization. Lawmakers, government officials, administrators and other stakeholders often have erroneous or prejudicial perceptions of the citizens abroad. According to the IDEA institute, the political elites are not generally familiar with the normative arguments for and against the extension of voting rights to expats. So far, there are no common global electoral standards or guidelines for external voting.



Another Look at Volunteering

If you look for the definition of volunteering, you will find:

Commitment freely given to another person or organization to do something without being paid, outside one's time for family or professional activity.

The term 'caregiver', on the other hand, refers rather to someone who accompanies a sick or dying person. This may often be a family member. It is not always a question of choice, but rather force of circumstance and of the tradition of taking care of one's parents in the family whatever the cost.

Today those in authority are increasingly aware of how much is done by volunteers. Indeed, as life expectancy grows ever longer it will be impossible to set up and finance formal arrangements for the care of all the elderly.

For several years now, Geneva has geared its policy towards home care. The initiative entitled "Geneva, an age-friendly city" is part of this approach.¹

In AAIFI-AFICS we have naively urged our future retirees to get involved in volunteering. But it's not that easy.

¹ "An age-friendly city encourages its senior citizens to remain active by stressing health, participation and safety, in order to improve their quality of life as they grow older." (Dr Alexandre Kalache, Director of the WHO Global Programme on Ageing and Life-course) The French-speaking network of age-friendly cities has 54 members at present, including Lyons and Dijon.

Would we all make good volunteers? Would we be doing it for the right reasons? Is there room for volunteers, for example, side by side with the staff of an EMS (a medico- social institution)?



All these questions were raised at a session of the “Plateforme des Aînés” in Geneva. On that occasion we had the pleasure of hearing from Rosette Poletti, with her unshakeable good humour and hope for the future (<http://www.rosette-poletti.ch/>). Don’t hesitate to dip into her books for she can give you the answers and the help you need for all your questions about daily living.

She stressed certain black spots in our society, notably in Switzerland:

- In point of fact, if volunteers are to find a niche there has first to be a demand for them and so Swiss society has to accept the idea of asking for help when it is needed. Many caregivers are wearing themselves out looking after sick relatives.
- The authorities have not sufficiently anticipated the needs of tomorrow’s society.
- The work done by volunteers requires recognition.
- The EMS need to be redesigned as areas for living.
- And finally, volunteers have to be given real status vis-à-vis professional staff, for the latter may fear the former will encroach on their work and their prerogatives.

Other speakers emphasized the need for volunteer training. Courses last for several weeks or even several months.

Whether it be by Caritas,¹ the Maison de Tara² or Entrelacs³ the need for training is being met through paid courses.

There is no doubt that one needs preparation before embarking on certain types of volunteer work. Entrelacs goes further and proposes support for caregivers.

More attention is being paid now to this aspect. Think, for example, of the Café des Aidants at Cité Séniors in Geneva, the CLIC in the Pays de Gex and the

¹ Caritas Genève (<http://www.caritasge.ch>) is particularly concerned with problems of poverty.

² The Maison de Tara at Chêne-Bourg, Geneva, Switzerland takes in the terminally ill.

³ Entrelacs is an association that trains volunteers and the sponsors of caregivers with the aim of promoting a different approach to the day-to-day trials of serious illness, bereavement, old age and the end of life (<http://entrelacs.ch/>).

Department of Health and Social Action in the Canton of Vaud (<http://www.vd.ch/proches-aidants>).

What should one think of paying to become a volunteer? The sums involved are considerable and weekends must be sacrificed for several months. But the result may be better self-knowledge and a clearer idea of the basis for one's commitment, as well as the possibility of dropping out if the task and one's real motivation are not compatible.

Perhaps, though, we should come back to what it can also mean to volunteer: sharing a few hours of friendship, being there for someone, taking a walk together. Do you need to be trained for that?

Odette FOUDRAL
Translation Jane BROOKS



Senior Citizens – A Network of Solidarity

Created three years ago, the network of senior citizens has brought nearly 400 people over the age of 80 back into a social life that had vanished.

"How nice of you to phone for a little chat", says Martha, 87 years old, full of praise for the Vernier social network (RSV) initiated by the commune to combat the solitude of its 1400 residents who are over 80 years of age. Arlette and Veronica have changed the life of this widow of three years, who has more and more difficulty in moving around, and never went out although she loves walking.

For the last couple of years, Martha has been going out regularly with a voluntary worker, also retired, for short walks with her Zimmer frame, or a visit to the post office or a shop. Her life has changed completely. "We don't meet every day, but we talk on the telephone, sometimes she comes for a cup of tea and we discuss politics, which I enjoy".

After retirement

Martha, like nearly 400 very old residents in this commune of 35,000 inhabitants, welcomes with enthusiasm this exchange of solidarity initiated by the service for social cohesion in 2013. A pilot project with a very positive result.

For Philippe Noverraz, responsible for Vernier's older citizens, after retirement there is a risk of isolation and frailty. The end of an active professional life often means the end of a social life, as does the death of a spouse.

To combat the problem, Vernier has created a network of solidarity between young and active retirees and those who are much older. Each year, a campaign is

launched by Veronica Neglia, who is in charge of the RSV, to present to new retirees some of the communes' activities, including the RSV.

Twenty-four dynamic retirees have already chosen to go towards their older neighbours. I have the time, the energy and the wish to share a part of my day, says Josiane Janin. Every week I look forward to my visit to a marvelous Hungarian lady. We go to the restaurant, she talks of her life, of her arrival in Switzerland, and we speak frequently on the phone.

Volunteers undertake to spend one and a half hours each week with their "godchild", but in fact it takes at least three hours to really enjoy these exchanges to the full. It is a pleasure not a chore, so time does not count. There is a wide range of possible activities, depending on personal tastes and needs: from going to an appointment via public transport, a visit to the hospital, a meal together, a cultural visit or a little help with some administrative problem, everything is possible, depending on the volunteer's willingness, but according to the RSV requests are very rarely refused.

An improvement in health

Although a few of the 550 persons contacted refused any form of visit or telephone call, nearly 400 decided to take advantage of this free service and most of them are delighted. "We have succeeded in breaking their solitude, says Philippe Noverraz. People who were alone, without a family, cut from the world, are again full of energy and enthusiasm, and this also has a positive effect on their health".

The RSV also organizes week-end community activities such as meals between neighbours or birthday celebrations.

Source: Tribune de Genève, Isabel Jan-Hess
Article proposed and translated by Elisabeth BELCHAMBER



Shakespeare and Us

By Aamir ALI

Professor George Steiner

Jonathan Perl attended the International School in Geneva with my son. Hence, my wife got very friendly with Jonathan's mother. One day I was listening to them chatting when I heard Ann Perl mention the Steiner Lectures on Shakespeare. I pricked up my ears and set about finding out everything about them.

Professor George Steiner gave a lecture on Shakespeare's plays every Wednesday from 11.15 to 12.00. It was open to everyone; the lecture was packed every week; it was held in the University; it was filled mostly by elderly people, in fact there were few 'students' at all.

From that day I was one of those elderly people. Of course, I could not attend every week; I was not yet retired. But I managed for the two or three years that remained before I retired, to attend fairly often. From January 1985, when I did retire, I attended regularly.

Until Steiner himself retired! That was towards the end of the millennium, about 1998. There was much mourning among the faithful. Various ways were thought of to enable the lectures to go on: petitions were made to the University authorities, a letter signed by several students was sent. But the University regulations were very strict.

The beginning

One of the loyal students was Dr. Stanislas Flache, who had retired from the WHO a few years before I retired from the ILO and who was a very firm friend. He suggested that I should take over these weekly meetings. He had heard me at various meetings connected with the ILO, or meetings of FAFICS. Well, finally I said, "All right, let's give it a try".

We managed to reserve the 'Elimane Kane' room for our meeting; it was a most unsuitable room but it was the only one we could get. And we nearly cancelled the meeting anyway. The day before we were all glued to our TV sets because the word had gone round with lightning speed: it was the day of the attack on the twin towers of New York! It seemed rather foolish to sit and talk about Shakespeare when New York was burning; but surely equally foolish to call off our little meeting for the next day. We decided that no cause would be served if the dozen or so of us were to meet. So we met and had a preliminary lecture on Shakespeare. At the end, we asked if anyone would be interested in a weekly meeting on Shakespeare and the answer was a unanimous Yes.

The problem then was to find a room. Now the Chief of Internal Administration was Antonio Busca, my regular tennis partner. I got him to take me round the Office,

inspecting all the available rooms, but none were suitable. We needed a room that was not too large nor too small for a meeting of about 15 – 20 people; that would not seat people in serried ranks; and that would be available weekly at a fixed time. Rather a difficult order, *n'est-ce pas?*

We were about to give up and settle for something less than the ideal. Then the lightning struck: the Bridge Room! The Chief of Internal Administration had the key to this; who else would have it? We galloped to the Bridge Room at full speed and fell over with joy when we got there. How come that I had never thought of it, when my wife had been co-manager of the women's Bridge Club for many years, going to that room every week?

The tables had to be arranged, of course. I would have to go there a quarter of an hour earlier to collect the key. I found the best arrangement was an open square which enabled everyone to face everyone.

Shakespeare lessons

We established a pattern that seemed to work all right. I would allot the roles in the scene we were going to tackle, and then we would read it through without stopping. We would then have a general discussion on it. Then I would go over it, line by line.

We began with *Macbeth*. Then *Julius Caesar*, then *Hamlet*. Then *Romeo and Juliet*, *The Merchant of Venice*, *Twelfth Night*, *Othello*, *King Lear*, *Anthony and Cleopatra*, *Coriolanus*, *Tempest*, *Henry IV Part 2*, *Comedy of Errors* and *The Winter's Tale*. We are now reading *Richard II*, and our next play will be *Measure for Measure*.

It took about a year per play to do one reading. *Hamlet* took two years, partly because it's a long play and partly because there's so much to discuss.

I was beginning to think of doing, not the whole canon, but about two thirds of it, and perhaps doing some plays a second time round, when tragedy struck. Fairly gently at first. I am not very sure myself of the sequence of events, nor of the speed with which they caught up with me.

Maladies and overcoming them

My wife, Clare, and I played turn and turn around, at *La Lignière*, *L'Hôpital de la Tour*, and *the Jolimont*. These were the clinics and nursing homes we patronized in turn. Clare had the gentle beginnings of Alzheimer's; I had a mild stroke, then a not so mild one – or two. I remember going to the *Hôpital de la Tour*, and then transferring to the *Lignière*; then, after a break at home, to *La Gracieuse*. I remember Clare going to the *Hôpital de la Tour*, then transferring to the *Jolimont*, then to *La Gracieuse*. Anyway, in March 2011, we found ourselves zooming in on *La Gracieuse*, Clare from the *Jolimont*, and me from home, *chemin de la Tourelle*.

It was one establishment where we could get a double room. So it was goodbye to our home of thirty years; we had to pack and leave in a mad rush.

A time to come, a time to go

In the section below, I give a miscellany of bits and pieces of doings and happenings. Some have to do with comrades who have passed away, or who have found it impossible to carry on; some are included just because they have done something that I felt worth recording.

You might very well have called him the dean of our Group: Fred Ronkin, translator – interpreter at the UN was already a ripe age when he came to us. He was a master of several languages, of Russian origin, and a devotee of Shakespeare. He came to our first meeting and enthusiastically espoused the idea of weekly meetings. He lived alone, or almost alone, in a two-storey house, in the wilds of Troinex. He could no longer drive, it took him almost an hour to get from house to the ILO, and an hour back.

He had a nice collection of cassettes and DVDs which he donated to the Group, together with the Shakespeare books.

He had an evening, nay an afternoon, of a party one day, helped by many friends. It was not long after this that we learnt that he had fallen down the stairs.

Another person who could no longer drive, and took an hour each way to get to her Shakespeare was Mme Meier, the only non-international who signed up, though there were a couple of others who joined in one way or another. She had become friendly with Stan Flache by sitting next to him during the Steiner lectures. After two sessions, Mme Meier confessed it was just too much for her and she would have to cry off.

Fiona O'Callaghan, alas, was not very long with us. She was rather quiet and retiring but had a very sharp mind. She was diagnosed with cancer; her attendance became erratic.

She was the subject of a rather strange incident. It was about the time that I was waiting for the delivery of a book from England: *The Oxford Companion to Shakespeare*, edited by Michael Dobson and Stanley Wells; a whopping coffee table tome of 542 pages. It weighed a ton and there was no way I could take it out or put it back from its place on the book shelf by myself. With my malady which rendered my right arm useless, I had to resort to all manner of acrobatics to use that book. Anyway, I was waiting for its delivery because I knew it would have something regarding Sources which I needed.

Blow me, if there wasn't a printer's error just in the very place I wanted: out of 542 pages, there was one page that had to be missing! I wrote to the publishers pointing out this error. They wrote back saying it wasn't worthwhile asking me to

send the faulty book back; they would just send me another copy. And, would you believe it, the second copy had the same fault as the first one!

Back to Fiona. I sent her the extra copy of *The Oxford Companion*; I hoped it might bring her some solace.

Angela Meylahn was very different. She knew what she wanted. She phoned me one evening to ask about the Group. It was at a time when there had been quite a rush of applicants and I was worried lest we become swamped. I suggested to her that she consider the question of membership at the beginning of next term. "Not at all", she said calmly, "I am quite ready to join in the middle of term. I would like to join now, thank you". She did and has been a tower of strength ever since. Angela recalls that I had put her through a tough examination, but she came through it with flying colours. I feel pretty small about that. I think often of how lucky I was that she resisted my efforts to put her off.

In fact, she taught me quite a lesson. There isn't any point in trying to juggle the numbers as we like. By grace and good luck, the numbers have remained more or less constant: around twenty.

Elisabeth Belchamber was one of those people that you can rely on to help when there is something to be done - such as making up the membership list. When we decided to do *Romeo and Juliet*, she jibbed a bit. "Such a namby-pamby play", she said, "All balconies and moonlight". I made a bet with her: if after we had finished reading the play, she still thought it was all moonlight and magnolias, I would admit defeat. When we finished it, I confronted her and asked if she still thought it "namby-pamby". Her reply was rather ambiguous. "We-ell", she said. "Mm-mm", she added.

When the Group moved partly to Morges, she couldn't face the lengthy drive any more. But she still continued to help us in doing little chores.

When another person named Elisabeth joined our group, we had to distinguish her somehow. With great originality, we called her Elisabeth II, what else? She really lived a long way off: in Thonon. For several years, she made the long weekly drive to Geneva and Shakespeare. Then one wintry day, she came in a bit shaken. Her car had skidded on a patch of ice and she had just avoided a bad accident. She decided she couldn't take the risk any longer.

Jack Martin joined the Group a year or two later than he should have. He was a natural and fell naturally into the slots left vacant as I left them, a natural progression that he had followed with regard to the *Friends Newsletter*.¹

¹ A newsletter for former ILO officials created by one Aamir Ali in 1986, and of which Jack Martin is now the Editor and Zafar Shaheed the Co-Editor. It will cease publication next year.

He not only joined, but he caused others to join who really belonged in the Group. He sat next to Diane Simmance and Annette Schutt-West at an AAFI-AFICS lunch, and by the end of the lunch, the two were wondering why they hadn't joined before.

The next day was a Wednesday: Shakespeare day and we were richer by two new members of whom one, Diane, was a semi-professional, and the other, Annette, was helpful in other ways. When Fred Ronkin died, his son donated his Shakespeare books and cassettes to the Group. Who was to look after them? Annette not only volunteered to do so, but roped her husband into cataloguing them and placing them neatly. It had not been easy to find a home for them. Annette, not a staff member of the ILO or any other UN organization, managed to talk the ILO Staff Library into setting aside shelf space for the Shakespeare Group. I think the Library believed it was getting some additional status by this!

Carl and Sonja were another husband and wife team who were faithful attendants. Their son, who lived in his native United States, was an actor. On one of his trips to Geneva, he agreed to do a one-man show of *Hamlet* for us. We were all really wowed by it. As Carl and Sonja grew older, they felt the need to go back to their home. They found an old folks' home next to a college which had a Shakespeare wing and kept us informed of their Shakespeare doings.

Stan Flache had to drop out after only a couple of years, due to health problems. He decided to go and live with his daughter in London, but he kept in touch with me and was always keen to have news of the Group.

David James was a bubbling Shakespeare enthusiast. He was not a product of any international organization but he and I had got very friendly during the Steiner period, sitting together when we could. When that ended, we lost sight of each other. Then one day the phone rang. "Oh Aamir, Aamir", said David's voice from the other end, "You're running a Shakespeare group and you haven't invited me to join?" *Mea culpa* - how could I have possibly left him out? Anyway, David was a valued member from then on. Alas, he was also a cancer victim. He managed to make the trip to Morges once; his son had to drive him.

When David discovered that my book on Shakespeare was out of print, he photocopied 20 copies and distributed them to the Group. He also set about preparing a Companion to *Romeo and Juliet*; he dedicated this to me to show that all was forgiven.

In 2011, when I really thought that I had reached the end and I was winding up shop, I gave the major portion of my Shakespeare books away. I picked out about thirty which I would keep; the rest I laid out on a table next to our meeting room and invited members of our Group to pick out one each as a souvenir of our association. Those that were left, I gave to our Shakespeare Library. (I should confess that with time, I realized that it was not quite the end for me and I took back a few books that I had so generously donated!)

From Geneva to Morges

From Geneva to Morges - or partly. For the past couple of years, the strength of the Group had been moving from me to Jack Martin, Michael Gurney and various others. It became impossible for me to drive; however, members of the Group were kind enough to drive me to and from home. The Group was faring perfectly well and without the slightest break. Every time I was unable to be present, there was an able substitute. Until the 11th of March, 2011, which was an important date for me.

Then began a new life. It was goodbye to life as I had known it. And what happened to the Shakespeare Group? It was impossible to think of my getting myself from Morges to Geneva every week; it was equally impossible for the whole Group to move itself to Morges every week. Members of the Group had already taken over some of its duties: Jack Martin, Inez Holmes, Michael and Jean Gurney, Zafar Shaheed, Angela Meylahn. Everybody took part; I might as well give you the complete list: (I always like doing staff lists like this; I'm always the first!) Elisabeth Belchamber; Rosemary Bell; Liz Boubert; Jane Brooks; John Bland; Carl Freeman; Alexa Intrator; Joan Mann; Venkataraman and Kamala Narasimhan; Dev Ray; Annette Schutt-West; Diane Simmance; Michel Thuriaux; Anne Yamada; Edward Yemin.

My role changed radically. Various duties were smoothly taken over by various people and the life of the Shakespeare Group went on smoothly, perhaps better than before. With hardly a break. The *Gracieuse* is about 45 minutes' drive from Geneva; not one that can be undertaken lightly. And were it undertaken at all, it would be to meet a broken reed, for it wasn't possible for me to keep up with the pace.

Here then came a major decision: could I maintain a worthwhile link with the Shakespeare Group? The Group had plainly shown that it could carry on perfectly well without the support of Morges.

The link with Morges

However, the Group decided that it would maintain its link with Morges. It would work something like this. For three weeks, they would meet in their established home, in Geneva. For the fourth Wednesday, the Group would meet in Morges, when I would be able to join them. It was an act of friendship, of camaraderie, an act for which I shall be eternally grateful.

In fact, the first year or so in *La Gracieuse* I hardly used the computer, partly because it needed a great amount of technical attention and partly because I was unable to use my right hand. Then I discovered that I could type quite well with my left hand; this was a revelation. Sure, it wasn't easy but my golly! It was a liberation.

And the facilities available in *La Gracieuse* seemed tailor-made for the Shakespeare Group. Was there a meeting room for around twenty people? Yes. Was it arranged so that people faced each other? Yes. Were coffee and croissants available? Yes. Was a private dining room available? Yes. Was it suitable for about twenty people? Yes. Was it hellishly expensive? No. And was the maitre d'hôtel friendly, gracious, and helpful? Yes.

So, the Shakespeare Group is getting along fine. The twenty or so members form a closely knit group, eager to study their Shakespeare plays and poetry, willing to make their trip to Morges.



Portugal: A Fiscal Paradise

There is one advantage in moving to Portugal: a law was recently voted giving French citizens a special status, that of “non-habitual resident”, which means that for 10 years their income will be totally tax-free. Between 2010 and 2013, the number of departures for Portugal tripled.

The conditions are:

- 1) To live in Portugal for at least 183 days per year
- 2) Not to have resided in Portugal for the past 5 years
- 3) To have a real economic interest in the country

There are a number of fiscal advantages: there is no taxation on large fortunes; land tax is lower than that in France; there are no local taxes; and under certain conditions no inheritance tax; property is cheaper, and the cost of living is much lower than in France.

To choose to live in Portugal (in Algarve for instance by the sea) is therefore perfectly possible even for modest retirees.

In addition to avoiding taxes, some retirees possess a spirit of adventure, a desire to discover new cultures, new horizons, to make new encounters, a different climate, another way of living or quite simply the quality of life.

Are the advantages greater than the disadvantages?

The moderate prices attract many retirees who often rush to buy property abroad but beware of disappointments. In France the buyers are very protected which is not always the case in other countries where the seller is better protected.

Succession and inheritance duties can become extremely complex if a couple have different nationalities. Property is in general taxed in the country where it is

situated. If you have assets in your country of origin, your property and capital gains will be taxed at a fixed rate of 20%, plus the CSG and CRDS¹, making a total of 35.5%.

I have merely resumed and commented some of the information to be found on numerous web sites, for instance: "portugal/tax-regime-for-non-habitual-resid".

Interview with ILO retiree, Bertrand BERNAZ

You retired in June 2015 and decided to settle in Lisbon. Apart from the obvious fiscal advantages, what appealed to you especially in this country?

It wasn't particularly Portugal or for any specific reason. It was more a whole series of things: I wanted a change of air, to meet new people, to make a break between my working life and my retirement (a good way to avoid boredom and falling into a routine). The advantage of the proximity of France and Portugal makes integration and coming and going easier.

You have been living here for six months now. What is the good side to it?

The first remark that comes to mind is the welcome and kindness to foreigners. The Portuguese are very helpful, the climate is marvelous. Lisbon is luminescent. Life is peaceful here.

Do you have problems of communication, of integration?

If you speak French and English, there are no problems of communication. Just one word of advice: take someone who speaks Portuguese fluently when meeting with local authorities. I am learning Portuguese so that I can integrate rapidly but also because I believe it is important to speak the language of the country where one is living. It is the least one can do.

Do you feel at home here?

To feel I am at home is perhaps not quite the case, but one thing is certain: I am at ease in this country, life is agreeable. There is no animosity, no aggressiveness. Yes, I am content here in Lisbon.

Do you from time to time feel homesick, nostalgic?

No. I go to France frequently so I have no time to be homesick.

Do you miss your family and friends?

Yes, of course. From time to time I think of my family, my friends, but going back to France regularly makes it easier.

Have you made friends with the local people?

I have only been here for a short time, and it takes quite a while to make friends, so I am taking it slowly.

¹ Contribution sociale généralisée and Contribution au remboursement de la dette sociale

Do you realise that you are part of the 617 French households who moved to Portugal in 2013?

I learned recently that a fair number of compatriots had made the same choice as me, probably for the same reasons, which confirms my opinions. My decision was not in any way a step calculated to avoid paying taxes, although I do now benefit from this advantage.

Finally, would you make the same choice again?

Yes, without any hesitation.

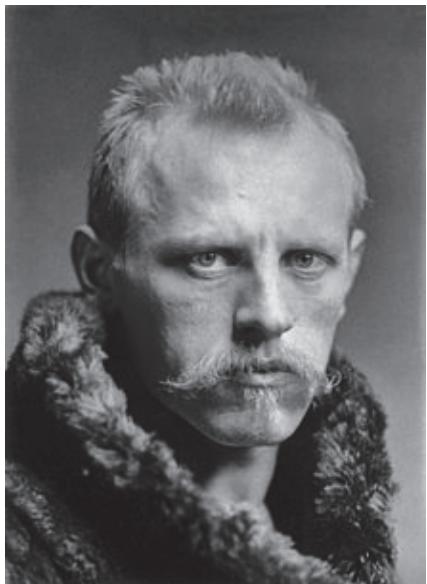
I am witness to the top form of this retiree who is leading a happy life in the heart of this town full of light, his "Eldorado".

LB SECRET Translation Elisabeth
BELCHAMBER



Book Note: NANSEN Explorer and Humanitarian

by Authors Marit Fosse and John Fox**
Foreword by Antonio Guterres, United Nations High Commissioner for
Refugees



Fridtjof Nansen (1861-1930) was a Norwegian explorer, zoologist and statesman. In 1888 he led an expedition across the Greenland icefield and in 1893, in the *Fram*, set sail across the Arctic. In 1895, with J.F. Johansen (1867-1923), he left the ship and reached 18°14'N, the nearest point to the North Pole then attained. He subsequently contributed greatly to the League of Nations and pioneered the **Nansen Passport**, an identification card for displaced persons (1922). He won the Nobel Peace Prize (1923).

As extract from the Foreword, the book portrays the many dimensions of a man who was one of the most interesting personalities of his time. And it shows through the man's struggles, setbacks and overwhelming victories on behalf of hundreds of people in need, the fundamental importance of having a strong international system in place for their protection. This system now exists, also thanks to Fridtjof Nansen. But it continues to come under pressure, as respect for human rights runs low in many places, and as racism and xenophobia resurface, time and again, in societies around the world.

He saw his work as a real contribution to peace. So too did the League of Nations, and when **Fridtjof Nansen** died the Assembly paid solemn tribute to his memory for his efforts "to unite the nations in the work for the cause of peace".

Overall the book, co-authored by two journalists with long international experience, provides an extensive and fascinating insight into the life of a scientist, an intrepid polar explorer and respected diplomat. He was also the first High Commissioner for Refugees, appointed by the League of Nations. Since 1954 UNHCR has presented its annual Nansen Refugee award to individuals and organizations that have made exceptional contributions to the refugee cause. The award boasts a long list of laureates who share Nansen's personal conviction.

** Copyright 2016, Hamilton Books (pp 134) contains pictorial, Notes, Chronology, Bibliography, Index. The book is on sale at Palais des Nations, Geneva (30 CHF) with on-line and other outlets.

Submitted by Ita MARGUET, March 2016



Humour

Wife texts husband on a cold winter morning:

“WINDOWS FROZEN ~ WON’T OPEN”

Husband texts back:

“GENTLY POUR SOME LUKEWARM WATER OVER IT & GENTLY TAP EDGES WITH HAMMER”

Wife texts back 5 minutes later:

“COMPUTER REALLY MESSED UP NOW »



Ils nous ont quittés

They Have Passed Away

Cette liste est incomplète car nous ne recevons pas la liste de la Caisse des Pensions.
This is a partial list due to the lack of the official list usually sent by UNJSPF

| | | | |
|------------------------------|------------|-----------------------------|------------|
| UNOG – ONU | | | |
| RAZUS Aurélia | 00 01 2016 | MARTHALER Marc | 30 12 2015 |
| | | MICHAUD Marie-Louise | 17 02 2016 |
| | | MOKRANE Mohammed | 15 12 2015 |
| UNCTAD – CNUCED | | MOULY Jean-Pierre | 22 11 2015 |
| SABOUNGHI Elizabeth | 17 01 2016 | ORIZA Servando | 17 06 2015 |
| | | ORTLIEB Hermann | 18 03 2016 |
| UNHCR | | OTERO DE MORANTE | |
| ELIAS Magdi Edward | 14 11 2015 | Tita M. | 23 12 2015 |
| SCHEIDECKER Chantal | 04 12 2015 | PASSET MEILLAND Janine | 22 11 2015 |
| | | RAM Nanak | 29 10 2015 |
| ILO – BIT | | RODRIGUEZ BURGESS | |
| AHMED Jalaluddin | 03 03 2016 | Joséphine | 03 03 2016 |
| AMACKER Pierre | 15 01 2016 | SANVITALE Amelia Susana | 30 07 2015 |
| ARMEDE-MAZIROFF Antocha | 05 12 2015 | SEUM Margarete | 19 01 2016 |
| BARBERIS Linda | 04 02 2016 | SIDDQUI Amah | 01 01 2016 |
| BLANCHARD David | 31 07 2015 | SOQUET Marc | 05 11 2015 |
| BOHERE Gérard | 01 11 2015 | SPIELMANN Petra Pilar | 15 06 2015 |
| BOUTINEAU Edmond | 04 12 2015 | TEYLOUNI Hassan Rafic | 25 11 2015 |
| CARLSSON Eric | 06 02 2016 | | |
| COOPER Brenda | 28 12 2015 | ITU – UIT | |
| DUENAS DE ARAUJO Marina | 03 10 2015 | BARE Jean-Patrick | 23 12 2015 |
| GLEMET Jacqueline | 21 12 2015 | CANEL Jean-Pierre | 29 12 2015 |
| GRIFA CLARK Giulia | 03 11 2015 | LAFUENTE RAMOS Francisco | 15 02 2016 |
| GROVE Frank D. | 01 02 2016 | PIEPER Werner | 17 10 2015 |
| JOSHI Gopal | 24 11 2015 | SCHUWEY Jean | 05 02 2016 |
| LACROIX Roger | 03 02 2016 | | |
| LEATHER Susan | 15 12 2015 | WHO – OMS | |
| PASSET MEILLAND Claudette | 22 11 2015 | BAKER Margaret | 00 12 2015 |
| MELIN LAGGE Alexandra | 09 03 2016 | REID Mildred M. | 27 12 2015 |

Nouveaux membres

New Members

| | | |
|----------------------------|---|--|
| BENVENUTI Marco | Gabriel-Riesser-Weg 8 DE-60487 Frankfurt am Main | marco.benvenuti@hotmail.com |
| GROZEL Frank | 8 Rue Bonivand CH-1201 Genève | gfrank@gmail.com |
| HANYU Yusaku | Shonan-Takatori 4-22-5 JP-Yokosuka 237-0066 | y.hanyu@bluewin.ch |
| HARRIS Linda Marilyn | Chemin des Palins CH-1273 Arzier-les Muids | harris@unhcr.org |
| HLA MORVAN Khin Khin | Rue Sigismond Thalberg 6 CH-1201 Genève | khinkhinmorvan@yahoo.com |
| HUTCHINSON-MACALPINE Maria | Corso Umberto 47 IT-10128 Torino | maria.hutchinson66@gmail.com |
| ILIC MAJA | Chemin de la Dîme 6 CH-1294 Genthod | iilicm13@gmail.com |
| KONTONGONDE Hama | 17 Rue des Lattes CH-1217 Genève | h-kontongonde@gmail.com |
| MACKECHNIE Jill | Chemin Louis Dunand 9 CH-1202 Genève | jillmackechnie@gmail.com |
| METRALCOURT Renée | 197 Allée du Chat Perché FR-01170 Cessy | renee.metracourt@sfr.fr |
| MOLLER Jakob | 127 Lot. Trelatour FR-01170 Cessy | cessybon@aol.com |
| NIER-MARECHAL Bernard | Rue du Marché 55 FR-74930 Reignier | nmbernard@hotmail.com |
| OLLERENSHAW Linda | 8 Allée des Chévrefeuilles FR-74100 Ambilly | linda.o@hotmail.com |
| PIAFFIO Gilda | 1764 Vie de l'Etraz FR-01220 Divonne-les - Bains | gilda.piaggio@gmail.com |
| ROUISSI Noureddine | Res. Opéra Avenue M. Nouira TU-Tunis | |

Célébrer un anniversaire : Nari, 80 printemps



De gauche à droite : François Kientzler, Mohammed Sebti, Pierre Vangeleyn, David Hume, Jay Sundaresan, Ravindra Chopra, Odette Foudral, Venkataraman Narasimhan (Nari), Katia Chestopalov, Jean-Marino Axarlis, Juan Mateu

Autour de la réunion du Bureau de la FAFICS



Odette Foudral (Geneva),
Peter Lillie (FAFICS Rapporteur)



Michael Atchia (Mauritius),
Adriana Gomez (Chile)



M. Seenappa (Bangalore)-India,
Junko Sato (Japan)



Pierre Adama Traoré (Burkina Faso),
Ari Toubo Ibrahim (Niger), Samuel Mbele Mbong (Geneva)



Katia Chestopalov (Geneva),
Warren Sach (New York), Wolfgang Milzow (Geneva)



Linda Saputelli (FAFICS President),
Junko Sato (Japan)



Adriana Gomez (Chile),
Gerhard Schramek (Vienna)